

LES NOUVELLES d'AUBER

LE JOURNAL DE LA VILLE D'AUBERVILLIERS - N°52 - NOVEMBRE 2021



**Soignez-les !
Protégez-nous !**

ÉDITO



Depuis le 24 septembre, l'équipe municipale marque sa ferme opposition au déplacement, sans aucune concertation, des consommateurs de crack vers la place Auguste-Baron où vivent plus de 35 000 personnes. Je suis en lien permanent avec le Maire de Pantin pour coordonner nos actions, nos communiqués de presse, pour parler d'une seule et même voix. Les riverains se sont mobilisés et organisent toutes les semaines des manifestations qui ne sont pas contre les personnes toxicomanes mais davantage contre une décision prise dans la précipitation, sans réflexion, sans méthode qui laisse des centaines de personnes fragiles en déshérence à notre porte. Les habitants ont un mot d'ordre : « Soignez-les ! Protégez-nous ! » Tout est dit.

Le ministre de l'Intérieur et le Premier ministre restent sourds à nos demandes de rendez-vous. Ce silence traduit une gêne car il n'y a aucun autre « plan » pérenne de prise en charge de ces toxicomanes. Ce déplacement n'a été rien d'autre qu'une mesure, un « coup de menton », prise sans la moindre considération pour les élus locaux et pour les habitants qui vivent dans un quartier qui cumule toutes les mesures de la politique de la ville (ZSP, QRR, REP+, Cité éducative), qui témoignent déjà des difficultés quotidiennes des habitants.

Nous poursuivrons le combat par toutes les voies qui nous sont ouvertes jusqu'à ce que nous obtenions une réponse politique du gouvernement et de la préfecture. Récemment la juge des référés du tribunal administratif a reconnu sans ambiguïté « les troubles à l'ordre public subis par les habitants » d'Aubervilliers et de Pantin. Une raison supplémentaire de poursuivre tous ensemble nos actions.

Karine Franclet

Maire d'Aubervilliers
Vice-présidente de Plaine Commune
Conseillère départementale

Face au crack, Aubervilliers et Pantin mobilisés et déterminés avec les habitants

L'inquiétude grandit chez les habitants du quartier des Quatre-Chemins depuis l'arrivée massive, le 24 septembre dernier, d'un groupe de consommateurs de crack, dans le square Forceval, à la limite d'Aubervilliers et de Pantin. Face au silence persistant des pouvoirs publics, les deux communes s'en remettent à la justice.



Les plaintes s'accroissent sur le bureau de Ling Lenzi, adjointe au Maire en charge de la Sécurité et de la Prévention. Des signalements qui émanent d'habitants du quartier Vilette-Quatre-Chemins, et qui font état d'agressions, de nuisances et de dégradations. Des toxicomanes au crack ont été déplacés, sur décision du ministère de l'Intérieur, des Jardins d'Éole à Paris vers un square de la porte de la Villette, en lisière du périphérique. « Ce sont des consommateurs de crack. Ils cherchent de l'argent par tous les moyens pour s'acheter de la drogue. Donc ils mentent – souvent agressivement –, volent, s'introduisent dans les immeubles, etc. Les riverains ont peur », témoigne Ling Lenzi.

UNE DÉCISION UNILATÉRALE

Ce déplacement de toxicomanes, organisé par l'État, est présenté comme « une solution temporaire » par le ministre de l'Intérieur, à la « crise du crack » qui sévit dans le nord de Paris depuis de nombreuses années (voir encadré ci-contre). Il s'est fait sans concertation, ni des communes d'Aubervilliers et de Pantin, ni du préfet de Seine-Saint-Denis. Le lieu a été choisi en raison de l'absence de « riverains directs », selon les mots du ministre, un argument difficilement compréhensible alors même que résident quelque 25 000 habitants dans le quartier Vilette-Quatre-Chemins à quelques encablures du square. Pour éviter le passage des consommateurs de drogue vers le 93 et rassurer les populations avoisinantes, la préfecture de police a fait construire, à la hâte, un mur pour obstruer le tunnel piétonnier sous le pont qui relie Paris à Pantin. Baptisé « le mur de la honte » par les riverains – qui là encore n'ont pas été consultés –, son utilité est toute relative. « Le mur n'empêche

« La juge des référés n'a pas remis en cause l'existence des "troubles à l'ordre public subis par les habitants". »

pas les crackeurs d'entrer en Seine-Saint-Denis. Il leur suffit de le contourner par la place Auguste-Baron. Ce qu'ils ont fait immédiatement », rapporte Ling Lenzi.

SITUATION CATASTROPHIQUE

Depuis un mois et demi, une bonne centaine d'addicts au crack (essentiellement des hommes) vit dans des tentes, installées près d'une aire de jeux pour enfants, désormais fermée au public. Les conditions de vie dans le square sont insalubres malgré des points d'eau et des sanitaires aménagés par la Mairie de Paris. Les habitants rapportent des bagarres, des barbecues sauvages, des nuisances sonores jusqu'à tard dans la nuit. Une réunion d'urgence s'est tenue par visioconférence le 30 septembre dernier avec le préfet d'Île-de-France et le préfet de police de Paris, mais n'a rien donné de concret. Des habitants de Pantin et d'Aubervilliers se sont regroupés dans un collectif (voir article ci-contre) soutenu par les élus des deux communes. Ils manifestent tous les mercredis après-midi dans la rue ou à proximité du square pour informer la population et alerter les pouvoirs publics sur la dégradation de la situation.

SILENCE DES AUTORITÉS

Malgré la protestation officielle de Karine Francllet, maire d'Aubervilliers, et de Bertrand Kern, maire de Pantin, les autorités (ministère de l'Intérieur, préfecture d'Île-de-France, préfecture de police de Paris) restent sourdes à l'inquiétude des habitants et à la détresse des toxicomanes. Dès le 28 septembre, 36 élus de Seine-Saint-Denis, de gauche comme de droite, ont adressé une lettre ouverte au

Premier ministre, Jean Castex, afin de trouver des solutions pérennes pour prendre en charge ces personnes malades de leur dépendance à la drogue. Le Premier ministre n'a pas répondu à leur sollicitation. Karine Francllet et Bertrand Kern, accompagnés d'élus du département et du collectif 93 anti-crack, ont renouvelé, mercredi 13 octobre, leur demande d'audience en déposant une lettre géante à l'Hôtel de Matignon. À nouveau en vain.

LA JUSTICE SAISIE

Face au silence du Premier ministre et des autorités compétentes, les deux édiles ont déposé un double recours en référé-suspension contre l'arrêté du préfet de police du 24 septembre ordonnant le déplacement des crackeurs des Jardins d'Éole vers le square Forceval. Ils demandaient l'annulation de cette décision qui « ne saurait être la réponse de l'État à la situation catastrophique de ces usagers du crack pour les soigner et nous protéger », selon le communiqué de presse commun. Le tribunal administratif de Paris s'est réuni le 27 octobre dernier pour statuer sur cette requête. Si le caractère d'urgence n'a pas été retenu par le tribunal malgré les arguments des deux communes exposés à l'audience, la juge des référés n'a pas remis en cause l'existence des « troubles à l'ordre public subis par les habitants ». Aubervilliers et Pantin vont donc attendre le jugement sur le fond de la légalité de l'arrêté du préfet de police. À défaut d'une réponse politique toujours inexistante malgré les nombreuses sollicitations, les élus locaux, les Albertivillariens et les Pantinois espèrent que le tribunal reconnaîtra que le 93 et ses habitants ne peuvent pas être le dépotoir de tous problèmes que l'État se refuse de régler.

Michaël Sadoun

» Le 13 octobre dernier, Karine Francllet et Bertrand Kern ont remis une demande d'audience en déposant une lettre géante à l'Hôtel de Matignon.



UN PROBLÈME ANCIEN JAMAIS RÉGLÉ

Le crack est un dérivé inhalable de la cocaïne, arrivé en France au début des années 1990. Le trafic s'installe d'abord autour de la place de la Bataille-de-Stalingrad dans le 19^e arrondissement de Paris, avant de s'étendre vers la porte de la Chapelle et la gare de Saint-Denis dans les années 2000. Drogue du pauvre du fait de son faible coût, le crack, fortement addictif, est surtout consommé par des hommes en situation de grande précarité et isolés socialement. Au tournant des années 2010, la crise migratoire donne un second souffle à « la colline du crack », un campement de fortune installé sur un talus près de l'échangeur autoroutier de la porte de la Chapelle. Malgré une quinzaine d'évacuations, les usagers, sans solution pérenne pour s'en sortir, reviennent sur la colline après quelques jours d'errance. La fin des travaux de réaménagement du secteur routier de la Plaine Saint-Denis fin 2019 pousse les toxicomanes à revenir massivement dans le quartier Stalingrad. En mai 2021, des heurts violents avec les riverains conduisent la Mairie de Paris à déplacer temporairement les crackeurs dans la portion nord des Jardins d'Éole. Cette décision se heurte à nouveau à une forte hostilité de la population. Les manifestations contraignent la Mairie de Paris à fermer les jardins. Durant l'été, les toxicomanes squattent la rue Riquet contre les grilles du jardin. Le 24 septembre dernier, le ministère de l'Intérieur tranche en faveur d'un déplacement des consommateurs de drogue dans le square de la Porte-de-la-Villette (ou square Forceval).



» La manifestation de protestation du 3 novembre au départ des Quatre-Chemins.

Le collectif de riverains 93 anti-crack en colère mobilisé contre l'État

Ils sont parents d'élèves, commerçants, employés, fonctionnaires ou mères au foyer. Tous résident dans le quartier Villette-Quatre-Chemins, à proximité de la place Auguste-Baron.

Inquiets pour leur sécurité depuis l'arrivée des crackeurs, ils se sont regroupés en collectif pour protester avec comme mot d'ordre ce slogan digne : « Soignez-les ! protégez-nous ! ».

Stéphanie Benoist, fondatrice et porte-parole de 93 anti-crack, ne décolère pas contre la décision de transfert des consommateurs de crack des Jardins d'Éole au square Forceval, porte de la Villette. « J'habite juste à l'entrée d'Aubervilliers. Quand au mois de juin dernier, le préfet de police, Didier Lallement, a soulevé l'idée de déplacer les toxicomanes vers la place Auguste-Baron, j'ai lancé une pétition qui a dépassé les 2 000 signatures », raconte cette habitante du quartier, scandalisée par la façon dont les riverains ont été mis devant le fait accompli avec l'arrivée des toxicomanes, le 24 septembre dernier. Devant les médias présents, Stéphanie Benoist lance alors l'idée d'un rassemblement dans une brasserie de la rue Henri-Barbusse. Le bouche-à-oreille fait le reste. Dès le lendemain, une centaine d'Albertivillariens, de Pantinois mais aussi de Parisiens se réunissent pour évoquer leurs inquiétudes et décident de se regrouper au sein de l'association 93 anti-crack pour défendre leurs droits.

MANIFESTATIONS HEBDOMADAIRES

Le collectif s'étoffe de jour en jour et peut compter sur le soutien sans réserve des élus d'Aubervilliers. Chaque mercredi après-midi, l'association organise une manifestation de protestation à Aubervilliers ou à Pantin. « Avec Karine Francllet, nous allons participer aux manifestations toutes les semaines jusqu'à ce que nous soyons entendus. On ne lâchera rien », prévient Ling Lenzi, adjointe au maire en charge de la Sécurité et de la Prévention. Après six manifestations, dont un rassemblement médiatisé devant l'Hôtel de Matignon, en présence des élus des deux communes, le collectif ne compte pas désarmer. « Si la situation perdure, nous saisirons la défenseure des droits. Si cela ne donne rien,

nous poursuivrons l'État pour mise en danger de la vie d'autrui et non-assistance à personne en danger. Mais nous envisageons aussi de nous constituer partie civile pour faire valoir notre préjudice moral et financier », avertit Stéphanie Benoist. Car

la présence des crackeurs a obligé certaines copropriétés de la dalle de la Villette ou de la rue des Cités à embaucher des maîtres-chiens pour éviter les squattages d'immeubles. Selon les habitants, les agressions, les vols et les nuisances se sont multipliés ces dernières

semaines. Les gens apeurés évitent le quartier et le chiffre d'affaires de certains commerces a chuté.

UNE PRISE EN CHARGE INDISPENSABLE

Malgré les manifestations hebdomadaires et les témoignages recueillis par 93 anti-crack sur la dégradation de la situation, les autorités se murent dans un silence assourdissant. « Le campement grossit. Après 6 semaines de présence, ils sont au moins 130, sans compter les allées et venues de ceux qui ne dorment pas sur place. Les "modous" sont arrivés. Ce sont les trafiquants qui fournissent directement les consommateurs », déplore Stéphanie Benoist. Toutes les pistes sérieuses pour résoudre le problème du crack passent à minima par des soins et une prise en charge sanitaire et sociale. « Déplacer ces pauvres gens comme des pions est la pire des solutions. Ils sont désormais parkés à proximité du camp de migrants qui sont des personnes vulnérables, susceptibles de devenir de futurs toxicomanes. À chaque déplacement, on augmente la possibilité pour les dealers de recruter de futurs consommateurs », se désole Stéphanie Benoist.

Tolérance zéro pour la vente à la sauvette

Des dizaines de vendeurs de cigarettes de contrebande foisonnent depuis des années à la sortie des métros Quatre-Chemins et Fort-d'Aubervilliers. Malgré les patrouilles de police, le commerce illicite des « Marlboro Bled » prospère.

La Ville entend **lutter contre ce fléau.**

À première vue, la vente à la sauvette de cigarettes pourrait sembler anodine. Pourtant, c'est loin d'être le cas. Elle contribue à l'insécurité que connaît Aubervilliers (vols, bagarres, harcèlement de rue, incivilités, tapage nocturne), dégrade l'espace public (détritus, urine, destruction du mobilier urbain) et nuit à la qualité de vie des habitants (obstruction des trottoirs, stationnement gênant de clients en voiture, occupation de halls d'immeubles pour cacher la marchandise, etc.). Sans compter que la vente de rue est une activité illicite qui prive l'État de recettes fiscales et concurrence le commerce légal. « Nous ne pouvons plus tolérer ces activités illégales pratiquées à ciel ouvert. Nous voulons mener à cet égard une politique de tolérance zéro sur le territoire de la commune », martèle Ling Lenzi, adjointe au Maire en charge de la Sécurité et de la Prévention.

DÉCOURAGER LE COMMERCE ILLÉGAL

Si la vente à la sauvette prospère tant, c'est qu'elle constitue un business juteux et peu risqué pour ceux qui s'y adonnent. Les cigarettes sont achetées 1,50 € le paquet et revendues entre 4 € et 6 € l'unité (contre plus de 10 € le paquet au bureau de tabac). Ce sont soit des produits de contrebande importés illégalement du Maghreb ou d'Europe de l'Est, soit des contrefaçons fabriquées dans des manufactures clandestines en Ukraine, en Russie ou en Chine. La police municipale d'Aubervilliers mène quotidiennement des opérations contre ce trafic. « Nous saisissons environ 300 paquets par semaine. Cette marchandise est strictement répertoriée puis transmise au commissariat pour destruction. Nous allons continuer à les gêner, à débusquer les stocks, à identifier les trafiquants », affirme David Ruelen, chef de la police municipale. En augmentant les saisies, la Ville espère rendre le commerce de ces vendeurs déficitaire pour les décourager et les pousser à partir. Pour y parvenir, elle dispose de plusieurs atouts. Le déploiement récent de la vidéoprotection a permis d'identifier toutes les caches de marchandises :



FUMER NUIT GRAVEMENT À VOTRE SANTÉ ET À CELLE DE VOTRE ENTOURAGE. ACHETER DE LA MARCHANDISE DE CONTREBANDE EST UN DÉLIT.

mobilier urbain (armoires, poteaux électriques, etc.), jardinières de balcons, poubelles, grilles d'arbres, rampes d'accès à certains commerces... L'extension des horaires d'intervention de la police municipale – jusqu'à 1 heure du matin en semaine depuis la semaine dernière, sauf le week-end jusqu'à 16 h le samedi, 15 h le dimanche et plus en fonction des événements –, va permettre de multiplier les passages et les saisies. « La mise en place de la brigade nocturne va nous permettre d'intervenir en soirée alors que, jusqu'à présent, la police municipale était absente après 20 heures », se félicite Ling Lenzi. L'augmentation des effectifs de la police municipale et leur armement vont également renforcer la sécurité des patrouilles et accroître les possibilités d'opérations conjointes avec la police nationale. « Ils ont une brigade territoriale de contact (BTC) sur le terrain. Nous faisons un vrai travail de fond avec eux. Ce sont des points chauds d'Aubervilliers. Parfois ils s'enfuient et nous devons leur courir après. Parfois ils veulent en découdre. Certains se droguent, se battent entre eux, s'en prennent aux femmes ou aux personnes âgées. Nous devons rester constamment vigilants », reconnaît David Ruelen.

VERBALISER LES ACHETEURS

Pour maximiser les chances d'éradiquer ce fléau, la Municipalité compte également mettre les clients des vendeurs à la sauvette devant leurs responsabilités. « Dans un

premier temps, nous allons nous adresser aux acheteurs à travers une campagne de communication pour les inciter à ne pas acquérir de la marchandise de contrebande. Les gens doivent avoir conscience qu'acheter à la sauvette est un délit », rappelle Ling Lenzi. Les modalités de cette communication restent à définir mais cette dernière pourrait prendre la forme d'affiches dans l'espace public, sur le site Internet de la Ville, dans le journal municipal ou de tracts distribués le soir par les médiateurs sur les trois ou quatre points les plus concernés par la vente à la sauvette. Ensuite, la police municipale sera habilitée à verbaliser les contrevenants pris en flagrant délit. Ils risquent 135 €

d'amende. « Il n'y aura pas d'indulgence : nous appliquerons la loi et nous verbaliserons les acheteurs qui encouragent la vente à la sauvette », prévient Ling Lenzi.

Enfin, notons tout de même que si la vente de cigarettes est la plus répandue, la vente à la sauvette est également interdite pour tous types de produits : denrées alimentaires, produits cosmétiques, vêtements, matériel électronique, quincaillerie, objets de récupération, etc. La police municipale opère déjà des saisies de marchandises notamment sur les marchés.

« La mise en place de la brigade nocturne va nous permettre d'intervenir en soirée. »

« La délinquance dans notre ville n'est pas une fatalité »

Ling Lenzi est adjointe au Maire en charge de la Sécurité, de la Prévention et des Nouvelles technologies.

Elle n'ignore rien de l'immense défi que représente sa délégation dans une ville comme Aubervilliers. Mais, à 52 ans, cette femme réaliste se veut avant tout volontaire et optimiste.

Ling Lenzi, quel a été votre parcours personnel avant de devenir adjointe au Maire d'Aubervilliers ?

Je suis d'origine chinoise et je suis arrivée en France à l'âge de 24 ans. Après des études littéraires puis une école de commerce, j'ai monté une société d'import-export de matériel dans le domaine de l'économie d'énergie. Je me suis installée à Aubervilliers en 2004, au moment de l'arrivée massive des grossistes chinois. J'ai tout de suite été choquée par les agressions dont étaient victimes les commerçants ou les ressortissants asiatiques d'Aubervilliers.

Qu'est-ce qui vous a décidé à faire de la politique ?

Au moment de la campagne présidentielle de 2012, très peu de gens votaient parmi les membres de la communauté chinoise d'Aubervilliers. J'ai monté l'association Union des commerçants franco-chinois pour la solidarité pour les y inciter. J'ai une sensibilité économique libérale en tant que cheffe d'entreprise et je partage des valeurs comme la sécurité pour un cadre de vie sûr et serein. J'ai rencontré Karine Franclot à l'occasion des régionales de 2015. Nous étions sur la même liste. Nous avons fait campagne ensemble et avons fait progresser notre liste dans le canton d'Aubervilliers. Nous sommes restées en contact pendant quatre ans et nous sommes revues en 2019 pour élaborer le projet municipal actuel.

L'amélioration de la sécurité est l'une des plus fortes attentes des Albertivillariens. Cela vous donne une grande responsabilité...

Oui. La sécurité est un problème épineux, difficile à résoudre. Nous avons un programme lourd à mettre en place et les habitants jugeront notre action municipale, entre autres, sur cette question. C'est la raison pour laquelle j'ai fait le choix de m'y consacrer pleinement. Nous voulons marquer les esprits et lutter sans relâche contre la délinquance et les incivilités. Ces deux fléaux sont notre priorité. Il y a eu un certain laisser-aller pendant des années. Nous voulons faire comprendre à l'opinion publique que l'on ne peut plus considérer Aubervilliers comme une zone de non-droit.

Quelles sont les principaux problèmes de sécurité auxquels vous voulez vous attaquer ?

Faire reculer l'insécurité que subissent les habitants au quotidien me tient à cœur : non seulement les agressions, les vols et les cambriolages, mais aussi les comportements et les nuisances nés des activités illégales dans l'espace

public (deals, ventes à la sauvette, mécanique sauvage, tapage nocturne, occupations illicites des parties communes des immeubles, etc.). Ces problèmes créent un grand sentiment d'insécurité et rendent la vie difficile à de nombreux Albertivillariens. Nous mobilisons toutes nos forces pour les éradiquer, mais il ne faut pas sous-estimer l'ampleur de ces phénomènes, c'est un combat de longue haleine. Cela prendra peut-être un ou deux mandats pour en venir à bout, mais nous y arriverons.

Par quels moyens comptez-vous faire reculer toutes ces formes de délinquance ?

Nous avons augmenté les effectifs de la police municipale et l'avons armée. Nous développons un large réseau de vidéoprotection avec un nouveau centre de surveillance urbaine opérationnel très prochainement. Mais il faut s'attaquer au problème de la délinquance à plus long terme grâce à un équilibre entre prévention et répression. C'est la raison pour laquelle j'ai aussi souhaité m'occuper des nouvelles technologies dans ma délégation. Cela peut sembler déconnecté de la sécurité mais ça ne l'est pas. Nous voulons constituer une plateforme d'entreprises dans ce domaine en les incitant à s'installer sur notre territoire pour offrir des opportunités d'avenir à notre jeunesse. Nous souhaitons également moderniser toutes les écoles en installant la fibre haut débit. La prévention passe aussi par l'éducation. Il faut promouvoir les notions de citoyenneté dès l'école primaire en modernisant les méthodes de transmission de ces valeurs.

Quel bilan espérez-vous pouvoir faire à l'issue de votre mandat dans un peu moins de 4 ans ?

Au cours de ma première année en tant qu'adjointe en charge de la Prévention et de la Sécurité, j'ai reçu un peu plus de 200 personnes venues se plaindre de l'insécurité dans la ville. Les habitants sont notre thermomètre sur le terrain. À l'issue de mon mandat, j'espère que l'on aura divisé ce chiffre par deux. Je suis optimiste. La délinquance à Aubervilliers n'est pas une fatalité. J'encourage tous ceux qui se sentent menacés ou qui rencontrent un problème de sécurité à venir me voir. Nous sommes là pour les écouter et agir.

Propos recueillis par **Michaël Sadoun**



« La prévention passe aussi par l'éducation. Il faut promouvoir les notions de citoyenneté dès l'école primaire. »

Addictions : comment

Alcool, tabac, drogues, mais aussi sport, jeux vidéo ou d'argent... On parle d'addiction quand on ne peut plus se passer d'une substance ou d'un comportement, malgré son effet nocif sur sa santé ou sa vie sociale. Face à ces pratiques à risque, **différentes solutions existent.** Des dispositifs, comme le Centre de **soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie** (CSAPA), prennent en charge des patients afin de les guider vers le chemin de la guérison.

Par **Quentin Yao Hoquante**

Quand le patient devient expert

Depuis qu'il a transformé son expérience d'ancien malade en expertise, Davy intervient bénévolement en tant que patient expert au Centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie d'Aubervilliers. En collaboration avec les professionnels de santé, il co-anime des groupes de parole ou met en place, entre autres, des ateliers d'écriture. Présentation de ce rôle de « pair aidant ».

En 2013, Davy est hospitalisé pour des problèmes d'addiction et fait la rencontre du docteur Raphaël Nusinovici, médecin addictologue au Centre municipal de santé (CMS) d'Aubervilliers. « *Pendant plus de deux ans, le docteur Nusinovici a suivi de très près mon parcours de soins. Nous avons eu l'occasion de beaucoup échanger, ce qui m'a permis de mettre en place un travail de compréhension et d'introspection de mes anciennes habitudes addictives* », raconte Davy. À la suite de ce travail, Davy s'inscrit à un DU d'addictologie à l'AP-HP de l'hôpital Bichat et se forme à l'entretien motivationnel avec comme objectif principal de pouvoir apporter son expérience d'ancien patient.

UN RÔLE DE TRAIT D'UNION

Grâce à sa formation spécialisée et son parcours, il propose une nouvelle approche thérapeutique qui se différencie de celle proposée par le corps médical du Centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie d'Aubervilliers (CSAPA). « *Avoir un patient-expert en addictologie est une grande opportunité. Pour nous, il est le trait d'union entre les personnes accompagnées et l'équipe soignante, de fait il propose un espace unique. Son expertise est une vraie plus-value. J'ai tout de suite aimé cette idée de travailler ensemble, car j'étais déjà convaincue du bien-fondé de la place d'un pair dans une équipe d'addictologie* », précise Céline Puthois, psychologue et coordinatrice du CSAPA.

Son statut de patient-expert lui accorde une certaine légitimité auprès des patients. Ses 300 entretiens individuels lui permettent de maîtriser le langage du patient et celui des soignants, une compétence idéale pour faire le pont

« Mon travail me permet de créer un lien fort avec les patients. »



» « Nous recevons le patient, évaluons sa demande, puis lui proposons un programme d'aide », Céline Puthois, psychologue, coordinatrice du CSAPA.

entre l'un et l'autre quand le dialogue est compliqué. Son expertise du terrain et en addictologie lui permet de déchiffrer plus facilement les mots, les regards, les attitudes des patients.

« *Mon travail me permet de créer un lien fort avec les patients. Je me dévoile à eux, je leur parle de mes anciennes habitudes addictives et j'arrive à comprendre ce qu'ils endurent. Et puis, ma situation agit comme un effet miroir sur eux, car ils se retrouvent face à un ancien consommateur qui va mieux, qui est heureux dans sa vie et qui a des projets d'avenir* », confie Davy.

entre l'un et l'autre quand le dialogue est compliqué. Son expertise du terrain et en addictologie lui permet de déchiffrer plus facilement les mots, les regards, les attitudes des patients.

UN BESOIN DE RECONNAISSANCE

Aujourd'hui, de nombreux organismes comme l'Association des patients experts en addictologie (APEA), France patients experts addiction (FPEA) ou l'Université des Patients-Sorbonne proposent des formations pour devenir patient-expert. Malheureusement, ce statut n'est toujours pas considéré comme une profession à part entière. « *Le statut manque encore de reconnaissance professionnelle vis-à-vis des équipes soignantes. Il y a encore un gros travail de sensibilisation à faire auprès d'elles pour promouvoir notre rôle et être accueillis dans des structures médicales* », regrette Davy.

se faire aider ?



» Cécile Puthois, psychologue coordinatrice, Jean-Louis Maurel, psychiatre, Laetitia Darmon, psychologue et Raphaël Nusinovici, médecin addictologue.

CHIFFRES

4

membres composent l'équipe du CSAPA

29

C'est le nombre de CSAPA en Ile-de-France

385

C'est le nombre total de patients vus au moins une fois par le CSAPA en 2019 et en 2020

2009

C'est l'année où la Consultation hospitalière en addictologie devient le CSAPA

2016

C'est l'année où le patient-expert est intégré au CSAPA

Une structure bienveillante, anonyme et gratuite

Depuis 2009, le Centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie d'Aubervilliers (CSAPA) propose son aide pour prévenir et soigner les conduites addictives des personnes qui ont des problèmes avec les produits licites ou illicites, l'alimentation, les jeux d'argent, voire les jeux vidéo. C'est un service gratuit et anonyme situé dans les locaux du Centre municipal de santé (CMS).

L'équipe du CSAPA est composée du docteur Raphaël Nusinovici, médecin addictologue, de Laetitia Darmon, psychologue de la consultation entourage, du docteur Jean-Louis Maurel, psychiatre, et de Cécile Puthois, psychologue coordinatrice. Une petite équipe qui se démène avec ses moyens pour aider le plus de patients

possible. « On écoute, on entend, on tente de comprendre, on soutient, on pose le cadre, on partage nos compréhensions, nos hypothèses. On essaye de soigner la souffrance qui a trouvé le chemin des dépendances », explique Cécile Puthois. Le CSAPA offre également une consultation entourage qui permet d'accompagner les proches des patients atteints de problèmes d'addiction.

UNE ADAPTATION AU CAS PAR CAS

L'année dernière, le CSAPA a reçu la visite de 385 personnes, un chiffre stable depuis quelques années. Les profils des patients sont différents, certains ne viennent qu'une fois et d'autres, depuis de nombreuses années. « Notre travail se fait au cas par cas. Nous recevons le patient,

évaluons sa demande, puis lui proposons un programme d'aide. Nous nous adaptons aux besoins de la personne. On ne peut pas savoir combien de temps un parcours avec nous va durer mais on remarque que la question du "lien" est souvent importante et que la prise en charge pluridisciplinaire est étayante », détaille la psychologue. L'objectif du centre de soin est de prendre en compte les attentes des patients afin de les accompagner au mieux là où ils souhaitent aller.

DE NOMBREUX PARTENAIRES

Afin de mener à bien ses actions, le CSAPA d'Aubervilliers travaille en collaboration avec de nombreux partenaires du monde médico-social : les hôpitaux René-Muret (Sevran) et Bichat (Paris

18), les établissements de soin de suite et réadaptation en addictologie comme la clinique des Platanes (Épinay-sur-Seine) et la Communauté thérapeutique d'Aubervilliers, entre autres. « Lorsque certains cas le nécessitent, nous n'hésitons pas à rediriger les patients vers des structures adaptées. Notre réseau nous permet de trouver des solutions pour tout le monde », conclut Cécile Puthois.

Quentin Yao Hoquante

» Pour plus d'informations :

Centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA)
Centre municipal de santé
5, rue du Docteur-Pesqué
Tél. : 01.48.11.21.90 (prise de rendez-vous)

« La société doit miser



» La Ville a organisé, le 22 octobre un temps d'échanges sur les événements du 17 Octobre 1961 à l'initiative du Conseil local des jeunes. Elle s'est déroulée en présence de plusieurs élus, Yasmina Baziz, Pierre Sack, Zakia Bouzidi et Damien Bidal, d'Alice Cherk, psychiatre, psychanalyste et écrivaine, et de Dominique Sopo, président de SOS Racisme.

Au sortir d'une crise sanitaire qui a particulièrement impacté la jeunesse, **le service Jeunesse reste à l'écoute**, se mobilise et s'organise autour d'événements et d'activités qui visent à leur redonner confiance. **Nour-Eddine Skiker** et **Nora Aoudjane** nous détaillent l'étendue de leurs actions auprès des jeunes albertivillariens.

Nous n'avons jamais baissé les bras », nous disent en chœur Nour-Eddine Skiker, responsable du service Jeunesse, et Nora Aoudjane, en charge du Conseil local des jeunes.

En effet, durant les périodes de crise sanitaire, l'importance de multiplier les efforts pour offrir aux jeunes un lieu d'échange où ils puissent travailler et réviser s'est faite plus grande.

Ces deux dernières années ayant amené leurs lots de doutes et de questionnements en matière d'avenir pour la jeune génération, les postulants aux cycles d'études supérieures travaillent depuis la rentrée sur la question de Parcoursup [plateforme Web destinée à recueillir et gérer les vœux d'affectation des futurs étudiants de l'enseignement supérieur, ndlr] : « La difficulté se situe dans le fait qu'en même temps qu'ils préparent leurs examens, ils doivent se pencher sur Parcoursup qui nécessite de plus en plus de compétences et de temps », précise Nora Aoudjane. Là commence l'accompagnement du Conseil local des jeunes qui grossit ses rangs avec l'aide de jeunes ayant eux-mêmes été accompagnés en leur temps par le CLJ, et reviennent prêter main-forte.

Chaque rentrée, le service est confronté au même problème : nombreux sont les nouveaux bacheliers fiers d'avoir décroché leur diplôme et qui se retrouvent en septembre sans affectation : « Ils viennent nous voir dans l'espoir de trouver un boulot en attendant de tenter leur chance à nouveau l'année suivante. Mais avec juste un bac, ils ne

peuvent travailler que dans la grande distribution aux préparations de commandes. Et, au bout d'un mois, ils se rendent compte que ce n'est pas pour eux », se désole Nora Aoudjane.

UN FORUM POUR LE SERVICE CIVIQUE

En tant que service public de proximité dédié aux jeunes, le service Jeunesse s'est donc penché sur des possibilités de propositions. Il en est ressorti, depuis l'année dernière, l'organisation du premier Forum pour le service civique, qui finalement, et selon le responsable du service Jeunesse, s'avère être une bonne alternative, un compromis qui permet aux jeunes de s'impliquer dans une mission tout en étant rémunérés. « Leurs parents sont rassurés et eux peuvent continuer à envisager la suite de leur parcours », constate Nora Aoudjane. Fort de cette expérience, cette année, le dispositif est mis en place au sein de la collectivité, avec le concours des services municipaux qui s'engagent à accueillir des jeunes en service civique. Ces derniers bénéficieront, en parallèle, d'une formation continue sur la question de la citoyenneté.

« Les jeunes doivent apprendre la liberté de choisir. »

Cette alternative constitue un véritable tremplin pour les jeunes, en leur faisant gagner en assurance et en expérience : « Cela les aidera également à comprendre les valeurs universelles qui nous permettent de vivre ensemble », ajoute Nour-Eddine Skiker. Dans ce cadre, le service continue de veiller en proposant formations et rencontres afin que ces jeunes aient toutes les clés qui leur permettent d'aller vers l'emploi ou poursuivre leurs études : « Beaucoup

sur sa jeunesse »



» Le 17 octobre, Karine Franclet, Maire d'Aubervilliers, Marie-Pascale Rémy, adjointe au maire en charge des Seniors, Samuel Martin, adjoint au maire en charge des Anciens Combattants, et des jeunes du Conseil local des jeunes ont participé à la cérémonie commémorative à Châteaubriant, en présence de Sarah Elhairy, secrétaire d'État chargée de la Jeunesse et de l'Engagement. Ensemble, ils ont perpétué le devoir de mémoire afin de ne jamais oublier ceux qui sont morts pour notre liberté.

d'entre eux ont envie de donner de leur temps et mobiliser leurs compétences. Ils veulent apprendre et être utiles. La société doit miser sur sa jeunesse », souligne Nour-Eddine Skiker.

UNE DYNAMIQUE D'ENTRAIDE

Ces derniers mois, le conseil local a organisé, avec le concours de groupes de jeunes et l'association albertivillarienne Le rêve étoilé d'Alban, une grande balade à vélo dont l'objectif était de récolter des fonds à destination de l'Association française contre les myopathies (AFM). Une cinquantaine de jeunes sont partis de Provins pour arriver cent kilomètres plus loin à la mairie d'Aubervilliers. Des semaines d'organisation qui ont réussi à créer une dynamique d'entraide intergénérationnelle et solidaire qui contribue à ce que les jeunes se rendent compte du travail et du temps nécessaires pour l'action d'une seule journée : « Notre idée, c'est de les inscrire dans cette perspective de projet, car ils y seront toujours confrontés, que ce soit dans leurs études, dans le monde professionnel ou dans leur vie personnelle. Cela leur a aussi permis de comprendre que la finalité de l'action, le jour J, ne veut pas dire que le projet est bouclé, terminé mais que l'engagement continue ! », précise Nora Aoudjane.

Autre initiative de ce service prolifique : la commémoration du 80^e anniversaire des 27 fusillés de Châteaubriant. Rendez-vous était donné place de l'Hôtel de Ville, à 6 heures le matin ; 95 jeunes albertivillariens se sont engouffrés dans deux cars pour se rendre dans la ville des fusillés du 22 octobre 1941. Qu'est-ce que résister ? Une question cruciale à laquelle ils ont été amenés à réfléchir durant le voyage à l'aide de supports choisis, en lien avec l'Histoire et la guerre. S'il est important qu'ils puissent avoir l'occasion de participer au moins une fois à une commémoration officielle, l'événement doit aussi leur ouvrir l'esprit, susciter des questionnements tels que « à quoi résistons-nous aujourd'hui ? », ou se demander qui était Guy Môquet ou le docteur Pesqué ?

Le sujet concerne bien entendu ces jeunes qui, dans leur vie quotidienne, ne manquent pas de sujets pour concevoir le terme de « résistance », à l'image des dérives liées aux réseaux sociaux, par exemple : « Il faut leur

transmettre que le docteur Pesqué n'est pas qu'un centre de santé ou Guy Môquet, un gymnase. Ces gens ont été fusillés parce qu'ils résistaient pour la France libre. Aujourd'hui, les jeunes ont le devoir de mémoire, mais ils associent tellement souvent le "devoir" à l'école, la note, l'obligation, qu'ils en oublient qu'ils n'ont pas seulement le devoir de mémoire, mais aussi le droit de commémorer », explique Nour-Eddine Skiker

Les moments d'une telle journée ont été réfléchis par le responsable du service, des espaces émancipateurs permettant aux jeunes d'agir sur le monde dans lequel ils vivent. Ils sont, de plus, des temps particulièrement forts, notamment en raison de la nature intergénérationnelle, de la commémoration. « Il faut croire que nous arrivons à leur transmettre quelque chose, parce que faire lever des jeunes à 6 heures du matin un dimanche, ce n'est pas gagné d'avance », constate Nora Aoudjane.

L'AIDE AUX PROJETS DES JEUNES RECONDUITE

Dans un autre registre, et toujours en vue d'un accompagnement constructif, cette année encore le dispositif « aide aux projets des jeunes » fut réitéré. Il s'agit d'une bourse dont le but est de les aider à faire aboutir un projet tel que le permis de conduire, une formation, un stage à l'étranger, ou un achat de matériel. Après plusieurs commissions dans l'année, 111 jeunes albertivillariens ont pu en bénéficier, et ont pu ainsi également s'engager dans des activités citoyennes. Par exemple, beaucoup ont participé à la promotion du vaccin anti-Covid avec le service Prévention, Éducation, Santé de la Ville. Certains autres assurent en « visio » de l'accompagnement scolaire auprès des élèves en primaire ou viennent au conseil local pour aider des lycéens, en anglais, en mathématiques, etc. On leur propose de faire un minimum de vingt heures : « Le challenge pour nous, c'est qu'ils aient envie de faire plus, et même qu'ils oublient qu'au début ils sont venus pour une bourse. La question de l'émancipation par l'engagement est vraiment d'actualité. Ils doivent apprendre la liberté de choisir. Notre but étant d'élargir toujours plus leurs champs des possibles », conclut Nour-Eddine Skiker.

« Le service civique constitue un véritable tremplin pour les jeunes. »

Maya Kaci



Trois questions à...

Yasmina Baziz, adjointe au Maire en charge de la Jeunesse et de la Réussite éducative

Le service civique est-il une bonne alternative pour les jeunes ?

C'est surtout une opportunité pour rebondir et une nouvelle perspective qu'il leur appartient de saisir. Certes, certains peuvent penser qu'ils sont dans une impasse, voire en échec dans leur parcours. Mais grâce à ce dispositif du service civique ils peuvent découvrir d'autres voies d'accès à la réussite en mûrissant leur projet, notamment. Ils pourront voir plus clair sur l'étendue de leurs capacités et ainsi gagner confiance en eux.

95 jeunes ont été mobilisés pour la commémoration du 80^e anniversaire de Châteaubriant. Pensez-vous qu'ils sont réceptifs à ce genre d'événement et font-ils le parallèle avec leurs propres résistances aujourd'hui ?

C'est tout le travail pédagogique que mène le service Jeunesse avec tous ces jeunes. Sur leur participation à cette commémoration, c'est une fierté pour moi, élue à la Jeunesse et à la Réussite éducative, de voir ces jeunes albertivillariens présents lors de ces temps forts riches en symbolique et surtout de les voir à la hauteur de cette responsabilité qui incombe à tout citoyen, celle du devoir de mémoire. C'est l'objectif visé. Le Conseil local des jeunes accompagne des jeunes dans cette démarche active qui consiste à les mettre dans une situation de confrontation avec des lieux, des événements historiques, des textes et la mémoire des événements passés, justement pour mieux réfléchir ensemble sur les retentissements dans notre actualité, les réseaux sociaux par exemple.

Le dispositif « aide aux projets des jeunes » sollicite un peu de leur temps au profit d'activités citoyennes. Peut-il les aider à s'émanciper, leur donner un avant-goût de l'engagement ?

En ma qualité d'élue à la Jeunesse, j'ai l'occasion de rencontrer tous les jeunes bénéficiaires de ce dispositif, notamment lors de leur journée citoyenne organisée par le service Jeunesse tout un samedi en mairie. C'est pour moi un moment privilégié où je peux, non seulement interagir directement avec ces jeunes, mais aussi mesurer la valeur ajoutée à leur parcours individuel à l'issue de leurs missions d'engagement citoyen. L'émancipation est alors réelle !

La santé, tous concernés,

La santé des Albertivillariens est l'une des préoccupations principales de la Municipalité. Afin de **sensibiliser les habitants** sur des problématiques liées à la Santé, la Ville et ses partenaires organisent divers événements en cette fin d'année 2021.



» Le 25 septembre, des habitants ont participé à la balade Cycle and Collect, organisée par le CLJ et l'association Le rêve étoilé d'Alban afin de sensibiliser aux difficultés liées à des situations de handicap, mais aussi de recueillir des dons qui seront reversés à l'AFM. En présence d'élus dont Zakia Bouzidi, Dominique Dandrieux, Yasmina Baziz et Miguel Monteiro.

CHIFFRES

1987

Création du Téléthon par l'Association française contre les myopathies

2016

Création de l'association Le rêve étoilé d'Alban

23960€

Somme collectée à Aubervilliers pour le Téléthon en 2020

Le téléthon est de retour !

Après une édition 2020 chamboulée par la Covid-19, le Téléthon revient avec un nouveau programme qui se déroulera les 3 et 4 décembre prochains.

Cette année, le Téléthon a fait sa rentrée plus tôt que prévu. Il est revenu sur le devant de la scène le 25 septembre dernier avec un événement sportif et solidaire intitulé Cycle and Collect, organisé par l'association Le rêve étoilé d'Alban et le service municipal de la Jeunesse. L'événement s'adressait à des participants de tous âges qui se sont engagés dans un parcours à vélo entre Provins et Aubervilliers. Une traversée qui avait pour but de sensibiliser les Albertivillariens aux

difficultés liées à des situations de handicap et de collecter des dons pour l'Association française contre les myopathies (AFM).

UN TRAVAIL COLLABORATIF

S'appuyant sur le succès de cet événement et l'amélioration de la situation sanitaire, Le rêve étoilé d'Alban a décidé d'organiser plusieurs initiatives qui s'inscrivent dans le cadre du 35^e Téléthon national. « La ville d'Aubervilliers nous a fait part de sa volonté de mettre tout en œuvre pour nous aider à réaliser ces initiatives, elle prendra donc toute sa place dans le défi qui nous est lancé de participer au financement de la recherche contre les maladies

génétiques », explique Jocelyn Treuillard, président de l'association.

L'association peut compter sur un réseau de partenaires solides pour mener à bien ses actions. « Nous avons établi des liens privilégiés avec les élus, dont Miguel Monteiro, adjoint au Maire en charge du Handicap, de la Citoyenneté et de la Démocratie locale, les différents services de la Ville et un grand nombre d'associations pour avancer sur l'organisation du Téléthon d'une part, mais aussi, et à plus long terme, travailler sur d'autres projets visant à soutenir les familles et à sensibiliser sur la question du handicap », conclut Jocelyn Treuillard.

Quentin Yao-Hoquante

tous solidaires

TÉLÉTHON : DES ACTIONS SUR DEUX JOURS

Vendredi 3 décembre

Club Édouard Finck, 7 allée Matisse

De 19 heures à minuit :

- Couscous cuisiné par l'association Maïda pour tous
- Karaoké, animé par Stéphane Fernandes

Samedi 4 décembre

8 rue Firmin-Gémier

De 8 heures à 12 heures :

- Vente de goodies AFM Téléthon, objets divers et gâteaux

Gymnase Guy-Môquet,

12 rue Édouard-Poisson

De 9 h 30 à 17 h 30 :

- Tournoi de foot en salle pour les 11 ans
- De 11 h 30 à 12 h 30 :
- Ateliers de jonglage, de basket freestyle et de hula-hoop avec la Maison des jonglages
- De 12 h 30 à 12 h 45 :
- Spectacle
- 17 heures :
- Remise des trophées

Toute la journée :

- Barbecue, buvette, sandwiches, crêpes

Place de l'Hôtel de Ville

13 h 30 : rassemblement des habitants et des bénévoles

14 heures : défilé jusqu'au gymnase Guy-Môquet (animé par le dispositif 10-13 ans)

Centre nautique Marlène

Peratou, 2 rue Édouard Poisson

De 14 heures à 14 h 45 :

- Cours d'aquagym (petit bassin)

De 15 heures à 15 h 45 :

- Cours de natation – perfectionnement (grand bassin)

De 16 heures à 16 h 45 :

- Cours de natation – perfectionnement + nage avec palmes (grand bassin)

Vous pouvez dès à présent faire un don pour soutenir l'association le rêve étoilé d'Alban sur le site :

<https://mapage.telethon.fr/don/organisateur/le-r--ve---toil---d-alban>.

La totalité des recettes collectées est entièrement reversée à l'AFM-Téléthon.

En accompagnement des initiatives proposées par Le rêve étoilé d'Alban, la Municipalité organise deux événements complémentaires de sensibilisation et d'accompagnement au handicap :

Vendredi 3 décembre

Espace Renaudie,

30 rue Lopez et Jules Martin

De 14 heures à 16 heures :

- Forum Aide aux aidants

Les services de la Ville, des associations et structures spécialisées seront présentes pour renseigner et guider les aidants dans leurs démarches d'accompagnement des personnes handicapées.

De 17 heures à 19 heures :

- Débat théâtral La vie du bon côté, malgré tout par la Cie Entrée de jeu, autour des représentations du handicap

Ouvert à tous

Renseignements auprès de la direction de l'Autonomie : 01.48.39.50.37.

Toutes ces initiatives se dérouleront dans le respect des gestes barrières avec port de masque obligatoire.



Moi(s) sans tabac

Cette année, le Mois sans tabac célèbre sa 6e édition. L'opération, initiée par Santé publique France et le ministère des Solidarités et de la Santé, incite les fumeurs à s'arrêter pendant un mois, du 1er au 30 novembre. À Aubervilliers, des actions de visibilité, de sensibilisation et d'aide à l'arrêt du tabac sont proposées par la Municipalité pour accompagner les fumeurs à réussir ce défi.

Cette action est portée de manière transversale par tous les services de la direction de la Santé publique d'Aubervilliers.

LE PROGRAMME

Mercredi 17 novembre, de 10 heures à 18 heures

- Métro Fort d'Aubervilliers
- Sensibilisation et orientation avec le Bus escale santé

Jeudi 18 novembre, de 10 heures à 18 heures

- Place de l'Hôtel de Ville
 - Poste principale
- Stands de sensibilisation, d'échanges, de conseils et d'orientations
Bus escale santé en lien avec le Centre de soins, d'accompagnement et de prévention des addictions

Mercredi 24 novembre, de 10 heures à 18 heures

- Place de l'Hôtel de Ville
 - Poste principale
- Stands de sensibilisation, d'échanges, de conseils et d'orientations

Mercredi 24 novembre, de 10 heures à 18 heures

- Métro Front populaire et alentours Campus Condorcet
- Sensibilisation et orientation avec le Bus escale santé

Mercredi 24 novembre, de 16 heures à 17 h 30

- Fabrique de santé
- Ateliers à l'intention des patients fumeurs orientés via les consultations médicales de la Fabrique de santé

Pour plus d'informations,

Contactez le service Prévention et Éducation pour la Santé au **01.48.39.50.34**.



UNE PROGRAMMATION ÉLARGIE

LUNDI 6 DÉCEMBRE

CINÉMA LE STUDIO

De 14 heures à 17 heures :

- **Ciné débat** autour de la santé mentale avec la projection du film *Les Intranquilles* suivie de la présentation des actions en cours et avenir du Conseil local de santé mentale (CLSM). Ce temps de restitution et d'échange constituera l'Assemblée plénière du CLSM. Les thèmes abordés en lien avec le film sont les difficultés à suivre le traitement, les tensions que la maladie peut engendrer dans le couple, la paternité, le vécu des enfants, le soin sans consentement, le rétablissement...

Le président de l'Unafam93 et le chef de pôle de psychiatrie adulte de Ville Evrard à Aubervilliers répondront aux questions du public.

MERCREDI 8 DÉCEMBRE

L'EMBARCADÈRE

De 17 heures à 20 heures :

- **CSAPA'rtage**
- Présentation des activités du Centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA), déclamations de slam réalisées en atelier d'écriture, exposition photos des œuvres réalisées en atelier "créatures", présentation, distribution et dédicaces du livret du CSAPA, exposition des créations de l'atelier d'expression artistique.

Journée mondiale contre le sida



Le 1^{er} décembre est une date particulière qui marque la Journée mondiale de lutte contre le sida. Pour cette occasion, le service Prévention et Éducation pour la Santé de la Ville organise une série d'actions afin de sensibiliser les Albertivillariens. Ces actions sont menées en collaboration avec de nombreux partenaires : le service des maladies infectieuses et tropicales de l'hôpital Avicenne, l'association La plage, le Sida info service et le Kiosque Checkpoint Paris.

LE PROGRAMME

Du lundi 29 novembre au vendredi 3 décembre

- Centre municipal de santé
- Dépistages anonymes et gratuits du VIH par Test rapide d'orientation diagnostique (TROD) organisés par le Kiosque Checkpoint Paris (résultat en 30 minutes maximum).

Mercredi 1^{er} décembre, toute la journée

- Métro Quatre-Chemins
- Dépistage du VIH par TROD et distribution de préservatifs dans le Bus escale santé

- Boutique de quartier Quatre-Chemins-République
 - Consultation santé sexuelle
 - Métro Front populaire et devant l'entrée du Campus Condorcet
 - Stand de prévention et de dépistage par TROD
 - Résidence Carmen Caron
 - Stand de sensibilisation et de prévention à destination des étudiants et des jeunes travailleurs à l'utilisation des auto-tests VIH.
- Pour plus d'informations, contactez le Service Prévention et Éducation pour la Santé au **01.48.39.50.34**.

ADRESSES UTILES

Centre municipal de santé
5 rue du Docteur Pesqué
Tél. : 01.48.11.21.90

Fabrique de santé
20 rue du Colonel-Fabien
Tél. : 01.48.11.21.69

Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie
5 rue du Docteur Pesqué
Tél. : 01.48.11.21.90

Service Promotion de la Santé
Tél. : 01.48.39.50.35



» Inauguration de la forêt urbaine et de la fresque street art dans le Parc Icade
La société Icade, installée à Aubervilliers, a inauguré, jeudi 28 octobre, rue du Grain, une forêt urbaine et une fresque XXL de l'artiste Jo Di Bona, en présence de Karine Francllet, Maire d'Aubervilliers, et de Zakia Bouzidi, adjointe en charge de l'Environnement.

» Les Albertivillariens mobilisés contre le cancer du sein

Samedi 9 octobre, les habitants sont venus nombreux participer à la Marche Rose. Partis de la place de l'Hôtel de Ville, où était installé un Village Rose avec un stand d'informations et de prévention, ils étaient accompagnés par Karine Francllet, Maire d'Aubervilliers, Véronique Dauvergne, adjointe en charge de la Santé, et de nombreux élus.



» Exposition « La vie HLM »

L'Association pour un musée du logement populaire (Amulop) s'est plongée dans le passé des Albertivillariens en proposant une immersion dans le quotidien des familles qui ont vécu dans la cité Emile-Dubois, des années 1950 aux années 2000, à travers la reconstitution de tout ou partie de leurs logements.

» Commémoration du 80^e anniversaire des fusillés de Châteaubriant

Karine Francllet, Maire d'Aubervilliers, Pierre Sack, Premier adjoint au Maire, Samuel Martin, adjoint au Maire en charge des Anciens Combattants, Marie-Pascale Rémy, adjointe au Maire en charge des Seniors, Yasmina Baziz, adjointe au Maire en charge de la Jeunesse, des élus et les représentants de la FNACA ont participé à la commémoration en hommage aux 27 fusillés de Châteaubriant. Madame le Maire et des membres du Conseil local des jeunes ont prononcé des discours en leur mémoire.





»Déambulation de la marionnette Amal
Villes des Musiques du Monde a proposé aux enfants de la Ville d'accompagner, mardi 12 octobre, la marionnette Amal lors d'une déambulation. Sur la route migratoire qu'elle a emprunté à travers l'Europe, que foulent des milliers de réfugiés et mineurs non-accompagnés, Amal a déambulé le temps d'un après-midi, jusqu'au Point Fort d'Aubervilliers.



»La Fondation Cherqui, une collection hors norme d'art optique et cinétique
Dimanche 24 octobre, la fondation Cherqui a mis à disposition des visiteurs l'une des plus importantes collections d'art optique et cinétique au monde.



» Une étincelante parade à travers la ville
Samedi 16 octobre, en musique et en lumières, la 10^e déambulation nocturne des Lanternes, organisée par l'association Les Poussières, a sillonné les rues d'Aubervilliers. Les habitants portaient des lanternes illuminées de l'intérieur par des bougies, fabriquées lors des divers ateliers précédant la déambulation. Le cortège a rassemblé plus d'un millier d'Albertvillariens de tout âge autour d'une parade poétique et festive. Karine Franclet, Maire d'Aubervilliers, et des élus ont participé à ce défilé.



»Commémoration des 60 ans du 17 Octobre 1961
Pierre Sack, Premier adjoint, Dominique Dandrieux, Zakia Bouzidi, Philippe Allain, adjoints au Maire, Cédric Schroeder, conseiller municipal, Stéphane Troussel, Président du conseil départemental de Seine-Saint-Denis, des conseillers départementaux et des élus de La Courneuve, Saint-Denis et Romainville ont assisté à la commémoration, dimanche 17 octobre, sur les quais du canal Saint-Denis à Aubervilliers. Un dépôt de gerbes a été effectué au pied de la fresque réalisée en hommage aux victimes.



»Concert Goran Bregovic
Le 9 octobre dernier, Villes des Musiques du Monde a proposé un concert de Goran Bregovic qui, avec son Orchestre des Mariages et des Enterrements, brass band et chanteuses bulgares, a offert un concert généreux, époustoufflant d'énergie, de liberté aux quelque 2 000 personnes présentes au Point Fort D'Aubervilliers.

La restauration scolaire poursuit sa mutation

La loi issue des États généraux de l'alimentation (EGAlim) impose des changements sur plusieurs aspects de la restauration collective : qualité des denrées, lutte contre le gaspillage alimentaire, interdiction du plastique, etc. La Municipalité compte en profiter pour **repenser le fonctionnement de ses cantines scolaires.**

Depuis trois ans, la restauration scolaire a entamé sa mue pour répondre aux exigences de la loi EGAlim, votée en octobre 2018. Les repas, préparés par le Syndicat intercommunal pour la restauration collective (Siresco), ont gagné en qualité (cf. *Les Nouvelles d'Auber* n° 51). Mais qu'en est-il de l'organisation du côté des cuisines des écoles d'Aubervilliers ? « *Nous menons une réorganisation du service de la Restauration scolaire. Avec l'aide d'un cabinet d'audit, nous avons établi un diagnostic complet et défini des axes d'amélioration pour faire face aux défis posés par la loi, mais aussi pour répondre aux parents d'élèves mécontents de la qualité des repas* », explique Lucrèce Wavoëke, cheffe du service Restauration à la Ville.

UNE JOURNÉE TYPE EN CUISINE

Les repas sont livrés tous les jours aux alentours de 10 heures et entreposés en chambre froide. Ils ne seront servis que le lendemain. C'est ce que l'on appelle la liaison froide par opposition à la liaison chaude (plats préparés, livrés et servis le jour même). « *La livraison la veille nous offre une marge de sécurité absolument nécessaire en termes de temps. Avec une livraison le jour même, le moindre aléa, embouteillage ou panne du camion de livraison par exemple, priverait les enfants de repas* », justifie Lucrèce Wavoëke. Avant l'arrivée en salle des premiers groupes d'enfants vers 11 h 30, les agents d'office garnissent la vitrine de la ligne de self (uniquement dans les écoles élémentaires dotées d'un tel équipement) avec le pain, les entrées, le fromage et les fruits. La réchauffe des plats se fait à un moment précis, 45 minutes avant le service, à une température d'au moins 65 °C pour respecter les normes de sécurité alimentaire. « *Nous ne pouvons pas réchauffer les plats trop en amont. Cela dégraderait les qualités gustatives et nutritionnelles des aliments* »,

détaille Lucrèce Wavoëke. Les instructions (température et durée de réchauffage, quantité par portion, poids, etc.) sont fournies avec chaque plat par le Siresco et sont suivies à la lettre par les agents d'office. Les enfants de maternelle sont servis à table par les animateurs. Après le repas, les enfants de primaire débarrassent leur assiette et leurs couverts et jettent eux-mêmes leurs déchets dans des poubelles de pré-tri. Au fur et à mesure des services qui s'étalent jusqu'à 13 h 30, un agent emporte la vaisselle sale à la plonge. Les écoles les plus récentes disposent d'une pièce dédiée. Les assiettes sont rincées manuellement à la douchette dans des bacs de plonge, puis la vaisselle est lavée, rincée et séchée automatiquement dans un lave-vaisselle industriel à tunnel. Après le nettoyage du restaurant et des cuisines, les agents d'office finissent leur service vers 15 heures.

ÉDUCER LES ENFANTS AU GOÛT

Ce fonctionnement bien huilé ne règle pas pour autant tous les problèmes. L'un des défis de la restauration scolaire, c'est l'éducation au goût. L'appréciation des enfants dépend beaucoup de ce qu'ils ont l'habitude de manger chez eux. Or, les goûts sont très différents. Il ne faut pas tirer la conclusion hâtive qu'un enfant ne mange pas parce que le repas n'est pas bon. « *Pour qu'un enfant aime un aliment, on estime qu'il faut le lui présenter en moyenne huit fois. Les animateurs qui accompagnent les élèves dans les salles de restauration n'ont pas toujours ni le temps, ni les connaissances pour expliquer aux enfants le contenu de leur assiette. C'est l'une des raisons pour lesquelles nous voulons revoir le fonctionnement de la pause méridienne* », plaide Lucrèce Wavoëke. La nouvelle direction de la restauration scolaire réfléchit aux moyens d'inciter les enfants à goûter

« Des animations avec une diététicienne sont à l'étude. »



et à aimer les aliments. Des animations avec une diététicienne pour leur expliquer l'équilibre alimentaire sont à l'étude. « *Nous allons également mettre en place un questionnaire pour recueillir l'avis des enfants qui n'aiment pas la cantine, mais également avoir le retour de ceux qui mangent* », précise Lucrèce Wavoëke. Un pôle qualité sera également créé. Le responsable qualité sera chargé de veiller à l'application des mesures exigées par la loi EGAlim pour une alimentation saine mais aussi de répondre aux parents d'élèves mécontents de la restauration. Il sera à ce titre en lien direct avec le Siresco. Guillaume Godin, adjoint au maire en charge de la Restauration scolaire, et Marie Holtz, directrice générale adjointe de la Restauration, ont organisé des visites du Siresco et des offices d'écoles comme Frida-Khalo ou Jules-Guesde avec des parents

La disparition programmée des contenants alimentaires en plastique

Les assiettes, les gobelets et les couverts en plastique sont déjà interdits dans la restauration collective depuis 2 ans.

À compter du 1^{er} janvier 2025, c'est au tour des **contenants de cuisson**, de réchauffe ou de service à usage unique de disparaître.

L'interdiction des plats jetables en plastique est l'une des mesures phare de la loi issue des États généraux de l'alimentation (EGAlim) et de la loi Anti-gaspillage et pour une économie circulaire (AGEC). Ces matériaux comme le polyéthylène téréphtalate (PET) ou le polypropylène (PP) ont un potentiel impact sur la santé. Lors du réchauffage des plats, des substances chimiques nocives classées comme perturbateurs endocriniens migrent du plastique vers la nourriture. Le plastique a également un impact colossal sur l'environnement (pollution, traitement des déchets, empreinte carbone). Leur interdiction à compter du 1^{er} janvier 2025 obligera les restaurants scolaires à les substituer par des contenants réemployables durables en matériau inerte. Deux problématiques majeures se posent en vue de ce remplacement : le choix du matériau des futurs plats et le lavage de ces contenants.

VERRE OU INOX ?

Concernant le matériau, le Siresco étudie deux pistes : l'inox et le verre. Le verre possède l'avantage d'être totalement inerte, c'est-à-dire que la chaleur ne produit aucune réaction chimique susceptible de contaminer le contenu du plat. Il est plus esthétique : voir les aliments par transparence les rend plus appétissants. Le plat en verre rappelle à l'enfant ce qu'il connaît à la maison. L'inconvénient c'est qu'il est lourd. « *Ce poids aura une incidence sur les capacités de transport de nos véhicules et nous obligera à augmenter notre flotte de camions. Nous aurons donc une empreinte carbone plus élevée. Ce qui va à l'encontre de l'esprit de la loi qui est de préserver l'environnement* », note Frédéric Souchet, directeur général des services du Siresco. Le poids, la solidité ou la conductivité thermique du matériau choisi sont des critères déterminants à prendre en compte pour le bon fonctionnement des offices. « *Les enfants à table sont autonomes. Ils se servent tout seuls. Le contenant ne doit donc pas induire de risque de brûlure et doit être facilement manipulable* », prévient Lucrèce Wavoëke, cheffe de la Restauration scolaire à la Ville. Sur le long terme, les plats trop lourds provoquent des maladies musculaires aux agents d'office.

Pour comparer les deux types de contenants, le Siresco mène des expérimentations dans plusieurs communes. L'école maternelle Saint-Just à Aubervilliers s'est portée volontaire pour tester les deux alternatives pendant deux



» Les agents d'office servent les plats chauds aux enfants de primaire.

semaines en juin dernier. Cette expérience a permis d'en tirer des enseignements riches pour le choix final que fera le Siresco, en accord avec les autres villes adhérentes.

LE CASSE-TÊTE DU LAVAGE

Le second problème des contenants réemployables c'est leur nettoyage et leur stockage. Puisqu'ils sont réutilisés, les plats doivent être rincés, lavés, désinfectés et séchés pour garantir une sécurité sanitaire maximale permettant de remettre des denrées alimentaires dedans. Dans les offices des écoles, cela suppose un pré-lavage à la main (car ils ne rentrent pas dans les tunnels des lave-vaisselle industriels). Or beaucoup d'écoles ont des bacs de plonge trop petits pour réaliser cette tâche. « *Les aliments réchauffés adhèrent au plat. Il faudra donc les faire tremper. Dans certaines écoles, nous aurons 40 ou 50 contenants. Cela va nécessiter des travaux pour tout réagencer, installer des grands bacs de plonge. Dans les petites structures où tout l'espace disponible a déjà été optimisé, cela risque d'être compliqué* », remarque Lucrèce Wavoëke.

« Un prix à payer pour la santé des enfants et la protection de l'environnement. »

De son côté, le Siresco étudie plusieurs solutions comme une laverie en interne ou le recours à une société extérieure spécialisée. Ces deux solutions supposent la mise en place de deux circuits distincts de circulation des contenants : un « sale » de collecte des plats préalablement rincés dans les offices et un « propre » pour ramener les plats lavés et stérilisés au Siresco. Les deux circuits doivent être étanches pour ne pas que des plats sales contaminent par des bactéries des plats propres dans un même camion de transport. « *C'est un métier qui existait auparavant avec les bouteilles consignées et réutilisées mais qui est nouveau pour la restauration collective* », explique Frédéric Souchet.

Si 2025 paraît encore loin dans le temps, ces trois années ne seront pas de trop pour réaliser les études techniques, estimer les coûts, embaucher et former des personnels dédiés, faire les travaux de mise aux normes des écoles, tester la solution choisie dans des conditions réelles, etc.

La substitution des contenus en plastique à usage unique est un véritable défi logistique. Mais c'est le prix à payer pour la santé des enfants et la protection de l'environnement.

Michaël Sadoun



» Les enfants de l'école Malala Yousafzai déjeunent dans le nouveau restaurant scolaire.

d'élèves. « *La plupart d'entre eux ont été enchantés et rassurés par les efforts entrepris par la Ville pour la qualité de la restauration* », témoigne Lucrèce Wavoëke.

La réorganisation de la restauration scolaire se fera aussi côté administratif. La préinscription des enfants à la cantine en début d'année notamment est à l'étude. Elle permettra de pallier les erreurs dans les estimations des quantités de repas commandés quotidiennement au Siresco. En effet, chaque jour, les parents peuvent décider ou non de mettre leur enfant à la cantine. Le nombre d'enfants présents peut donc fluctuer énormément d'un jour à l'autre, ce qui génère du gâchis si le responsable d'office a surestimé le nombre d'enfants présents à la cantine un jour donné ou au contraire une pénurie de repas s'il l'a sous-estimé.

Des professionnels mobilisés pour faire reculer les violences conjugales

Le 25 novembre prochain aura lieu la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes. Comme chaque année, cet événement est l'occasion pour tous les professionnels concernés de faire le point sur les pratiques pour **mieux repérer et accompagner les femmes victimes.**

Le féminicide d'Hamana, cette femme de 38 ans tuée par son conjoint à Aubervilliers le 11 septembre dernier démontre que le repérage, le suivi et la protection des femmes victimes de violences ne sont pas infailibles et doivent être améliorés.

REPÉRER LES FEMMES VICTIMES

Le service de Prévention, Aide aux victimes et Interventions publiques (Pavip) d'Aubervilliers a créé un groupe de travail intitulé « Violences envers les femmes », dans le cadre du Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD). Le service Pavip et le Centre de planification et d'éducation familiale du Centre municipal de santé (CMS) copilotent ainsi un réseau de professionnelles spécialisées dans la prise en charge (sociale, juridique, psychologique) des femmes victimes pour les aider à sortir des violences. Chaque année, ce groupe de travail s'élargit à tous les acteurs susceptibles de repérer les victimes potentielles. Des formations à destination des personnels médicaux ou éducatifs, des animateurs, des gardiens d'immeubles, des policiers municipaux, des médiateurs, des conseillers emploi ou encore des agents d'accueil sont organisées afin de repérer des signes inquiétants dans le discours des femmes qu'ils rencontrent dans l'exercice de leur métier et d'être outillé pour leur répondre.

Le rendez-vous annuel entre ces professionnels (qui coïncide avec la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes) permet donc de faire le point sur les dispositifs de repérage existants et d'approfondir un thème spécifique. Cette année, l'accent sera mis sur les outils de prévention que peuvent mettre en place les différentes structures pour lutter contre les violences conjugales. Pendant une demi-journée, les participants, répartis par sous-groupes de travail, lancent des idées, discutent des pistes à mettre en œuvre, échangent sur leurs expériences et font un compte rendu de leurs travaux, diffusé aux autres professionnels. « L'an dernier, la journée s'était faite "en visio" en raison du contexte sanitaire. Cette saison,

43 classes d'écoles primaires participent à des ateliers sur l'égalité et la prévention du sexisme

nous voulons revenir à une démarche plus interactive pour faire émerger des idées, réfléchir à des actions de sensibilisation à mener tout au long de l'année. En mai dernier par exemple, à l'occasion de la Journée nationale de l'accès au droit, nous avons tenu un stand au square Stalingrad sur les différentes facettes des violences conjugales : physiques, psychologiques, économiques, etc. », détaille Marie Perrot, responsable du service de Prévention, Aide aux victimes et Interventions publiques.

ACCOMPAGNER ET ORIENTER

Le théâtre-forum est une initiative qui a fonctionné les années précédentes. Elle sera reconduite cette année au centre social Henri-Roser. Il s'agit d'un spectacle interactif qui aide, par le biais du jeu théâtral, à dépasser les peurs et les blocages et à faire émerger la parole parmi les femmes du public. Il permet une prise de conscience de l'emprise, de la réalité des violences dans le couple et d'aborder de façon ludique les solutions pour s'en sortir. « La lutte contre les violences passe aussi par la juste orientation des victimes.

Le but de ce groupe de travail c'est aussi de voir comment on peut fluidifier leur parcours, afin qu'elles ne frappent pas aux mauvaises portes et qu'elles n'aient pas à faire marche arrière », explique Marie Perrot. À ce titre, les bénévoles associatifs ou même les entreprises sont les bienvenues à cette rencontre entre professionnels. Afin de stimuler les échanges entre les participants, chaque sous-groupe de travail comprendra un membre du comité de pilotage permanent, spécialiste des violences conjugales, comme une juriste

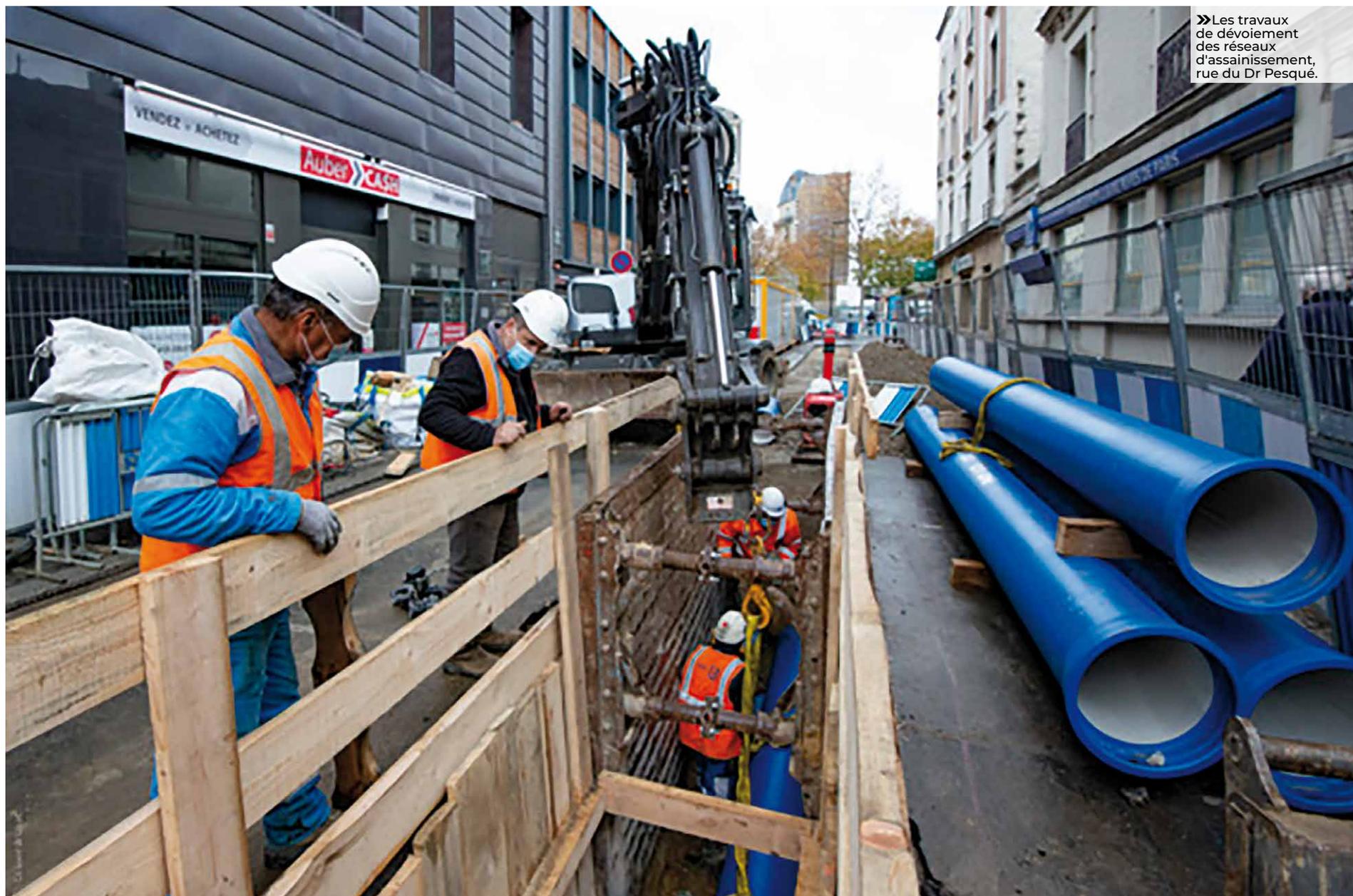
» Le Conseil local de sécurité et prévention de la délinquance s'est tenu le 12 octobre à l'Hôtel de Ville en présence de Gilbert Flam, magistrat auprès du procureur de la République, de Anne Coste de Champéron, sous-préfète, de Karine Franclet, maire d'Aubervilliers et de Ling Lenzi, adjointe au maire en charge de la Sécurité et de la Prévention.

du Centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF), la conseillère conjugale du CMS ou la responsable de l'association d'hébergement d'urgence La Main Tendue.

ACTIONS DE PRÉVENTION

En parallèle du repérage, de l'orientation et de l'accompagnement des femmes victimes, la prévention occupe une place importante dans la lutte contre les violences conjugales. De nombreux acteurs mènent des actions de sensibilisation en milieu scolaire notamment. Le collège Gabriel-Péri participe au programme départemental « Jeunes contre le sexisme » et le collège Diderot a monté des ateliers de lutte contre les discriminations cybersexistes. La prévention commence dès le plus jeune âge. Durant l'année scolaire, 43 classes élémentaires bénéficieront d'ateliers de sensibilisation dans le cadre du dispositif de promotion de l'égalité entre les filles et les garçons. Enfin, les lauréats de l'appel à projets municipal « Pour une place égalitaire des femmes dans l'espace public » ont pu mettre en œuvre des actions ciblées. Ainsi, le collectif d'art urbain L'écluse a organisé en octobre dernier des marquages au sol au pochoir de slogans égalitaires imaginés par des résidentes de La Main Tendue. Deux artistes du collectif Opaz 3, également lauréates de l'appel à projets, réaliseront une fresque murale participative réservée aux femmes. « Il reste encore beaucoup à faire tant au niveau de la prévention que de la prise en charge des violences. Nous voudrions étendre nos travaux aux violences envers les enfants. Mais cela demande du temps et des moyens humains », prévient Marie Perrot.

Michaël Sadoun



» Les travaux de dévoiement des réseaux d'assainissement, rue du Dr Pesqué.

Bientôt une gare à Mairie d'Aubervilliers

La **future ligne 15** du Grand Paris Express et le **prolongement du métro 12** avancent. Plaine Commune a déjà commencé le déplacement des réseaux d'assainissement pour permettre cette mutation.

La ligne 15 est l'un des éléments centraux du projet du Grand Paris Express. Véritable rocade autour de Paris, elle sera longue de 75 kilomètres et desservira la gare de Mairie d'Aubervilliers, en interconnexion avec la ligne 12. Dans le cadre de ces travaux, l'établissement public territorial Plaine Commune a débuté, le 18 octobre dernier, les travaux de dévoiement des réseaux d'assainissement. Pour permettre le début du chantier de la future ligne 15 à l'horizon 2024, ces conduits d'eaux usées

doivent en effet être déplacés. Ce chantier aura certains impacts sur les Albertivillariens.

DES RUES FERMÉES

Le chantier se déroule en deux temps. Tout d'abord, d'octobre à novembre 2021, c'est une partie des rues Bernard-et-Mazoyer et de la rue Commune-de-Paris qui sont fermées à la circulation automobile. Cependant, Plaine Commune a assuré que les riverains garderont accès à leur parking de résidence pendant toute la durée des travaux.

Puis, en décembre 2021, débute la seconde phase des travaux qui devrait se poursuivre jusqu'en avril 2022. Cette fois, c'est une partie de la rue de la Commune-de-Paris qui sera fermée aux automobilistes. Les travaux débuteront à 8 heures et se termineront à 17 heures, du lundi au vendredi. Les résidents ne pourront rejoindre leur parking qu'en dehors de ces horaires. La circulation piétonne sera quant à elle maintenue toute la journée et les commerces de la rue resteront également accessibles.

UN CHANGEMENT DE TAILLE

Aubervilliers intégrera pleinement le Grand Paris à l'issue de ces travaux, se retrouvant au cœur de la métropole. La ligne 12 desservira les arrêts Aimé-Césaire et Mairie-d'Aubervilliers. La gare de la mairie deviendra le croisement entre la ligne 12 et la ligne 15 qui desservira

également la future gare Fort-d'Aubervilliers, elle-même en interconnexion avec la ligne 7. Cette ligne 15 en rocade constituera un réel point de ralliement pour toute la métropole puisqu'elle sera connectée aux réseaux de transport existants et croisera les lignes 14, 16, 17 et 18. La première d'entre elles permettra de rejoindre l'aéroport d'Orly. La ligne 16 desservira quant à elle la Seine-Saint-Denis, la ligne 17 partira en direction de l'aéroport Roissy Charles-de-Gaulle, enfin, la ligne 18 ralliera Massy et Versailles. Des travaux de taille qui rendront l'Île-de-France plus accessible que jamais.

Tom Malki

ALLER PLUS LOIN

Lien vers la page de la future gare de la ligne 15 :

<https://www.societedugrandparis.fr/gpe/gare/mairie-daubervilliers>

<https://plainecommune.fr/qui-sommes-nous/>

<https://www.societedugrandparis.fr/info/recevoir-la-newsletter>

Les Laboratoires d'Aubervilliers : bientôt trente ans d'art

Installés dans une ancienne usine du quartier des Quatre-Chemins, Les Laboratoires d'Aubervilliers, **lieu de recherche et de création**, de production et d'expérimentation, inventent chaque jour, **depuis 1993**, des dispositifs touchant tous les champs de l'art.

Dans ce qui fut jadis l'usine de roulements à billes de l'entreprise Malicet et Blin, se tient une drôle d'installation : une carte du quartier en bandes jaunes sur un mur, des mots déposés dans des bacs au centre, et un bar sur le côté. C'est aujourd'hui que se tient le vernissage de l'exposition « par quatre chemins », fruit de longs mois de recherche et de création menés par l'équipe des Laboratoires. Après une année de confinement, ce projet de galerie à ciel ouvert déployé dans les rues du quartier des Quatre-Chemins sonne comme une évidence pour le trio à la tête des Laboratoires : François Hiffler et Pascale Murtin, cofondateurs du collectif Grand Magasin, et Margot Videcoq, programmatrice et curatrice. Nommés à la tête de l'association en 2019, et renouvelés en 2021 pour encore trois ans, ils sont les héritiers de presque trente ans de création artistique.

UN PEU D'HISTOIRE

En 1994, le chorégraphe François Verret accepte l'invitation de la Ville d'Aubervilliers d'investir l'espace du 41 rue Lécuyer. Ce lieu de création artistique – que Margot Videcoq définit comme « plus libre que certains centres d'art » – restera pendant sept ans entre les mains du chorégraphe avant qu'il ne passe le flambeau à une première équipe de codirecteurs : l'historienne de l'art Yvane Chapuis, le critique d'art et commissaire d'exposition François Piron et le chorégraphe Loïc Touzé. L'association est depuis toujours gérée de façon collégiale et, depuis 2001, ont été mis en place des mandats de trois ans renouvelables.

Au fil des années 2000, le bâtiment est réhabilité, les statuts sont précisés et les projets vont se multiplier. Parmi eux, naît en 2007 l'*Encyclopédie de la parole* de Joris Lacoste, un projet collectif fondé sur la collecte de documents sonores qui s'attache à explorer la diversité des formes orales à travers toutes sortes d'enregistrements. En 2009, Gwenaël Morin lance son expérience, celle du Théâtre permanent. Pendant une année, elle développe avec son équipe un outil d'affirmation et d'intensification du théâtre, présentant ainsi six pièces connues du domaine public les 24 premiers jours de chaque mois. Et

encore, dans les années 2010, l'artiste Marjetica Potrč fait sortir de terre, devant les Laboratoires, des jardins baptisés « La Semeuse ». Ces espaces mêlent aujourd'hui encore une terrasse en bois, un potager, un bac à compost et quelques poules qui se promènent entre les plantes et les légumes.

MULTIPLIER LES ADRESSES

La nouvelle équipe souhaitait mettre l'accent sur le langage et le territoire. À partir de cette idée, ont été définis deux axes d'entrée majeurs. Le premier, La Mosaïque des Lexiques, une revue mensuelle vivante qui a lieu tous les premiers vendredis du mois. Avec la revue papier, le Journal des Laboratoires, il s'agit de garder une trace de

ce rendez-vous. C'est un bel objet imaginé par le traducteur et poète Pascal Poyet et la graphiste Julie Rousset. L'autre axe est le Centre de développement de la déambulation urbaine (CDDU). Parce que l'art est en mouvement, il s'agit en réalité de balades trimestrielles dans le quartier, qui ont notamment été menées pour la deuxième fois par le binôme d'artistes Michel Dector et Michel Dupuy. Ils ont un talent certain pour raconter l'art dans l'histoire d'une ville.

Tom Malki

» Information complémentaire

Pour s'inscrire à la visite guidée, envoyez un mail à bonjour@leslaboratoires.org



» Dector et Dupuy proposent une visite commentée de l'espace public en s'intéressant autant à la beauté d'un paysage urbain qu'à un slogan repeint ou une boutique vide...



» Inauguration de l'exposition « Par quatre chemins », le 16 octobre aux Laboratoires d'Aubervilliers.

Voir la ville « par quatre chemins »

L'exposition à ciel ouvert

« Par quatre chemins » se déroule jusqu'au 18 décembre dans le quartier éponyme.

Au 41 rue Lécuyer, il est 13 heures. Dans une heure se tient le vernissage de l'exposition « Par quatre chemins », un projet collectif qui réunit de nombreux intervenants. L'équipe des « Labos » est en mouvement, des représentants du projet d'enseignement fictif de l'Université internationale de gardiennage de voitures (UIGV) ajustent les flyers posés sur leurs stands, des choristes répètent dans leur loge et des artistes se réunissent dans le hall. Pour ce projet hors normes, il a été proposé aux intervenants d'investir les rues du quartier. Ainsi, certaines œuvres sont visibles à toute heure du jour et de la nuit comme cette phrase faisant le tour d'un bâtiment ou cette place de livraison peinte sur un mur. D'autres sont éphémères mais régulières, à l'instar de choristes qui apparaissent chaque samedi à un balcon pour interpréter des chants d'amour.

LES CHORISTES

Il est 14 heures. Deux femmes et un homme vêtus de doudounes jaunes et maquillés d'un rouge à lèvres écarlate apparaissent au balcon du 110 rue Henri-Barbusse. Ils entament un chant d'amour italien du compositeur et organiste Giovanni Gabrieli. Pendant cinq minutes, les chants emplissent la rue. Les passants s'arrêtent,

observent, s'interrogent. Pari réussi. L'initiatrice de ce projet intitulé « Je veux te chanter ça », Sarah Tritz, explique qu'elle s'est inspirée de son propre souvenir du carnaval de la Butte rouge auquel elle assistait en 1986. Elle voulait retrouver cet esprit de « s'adresser aux passants dans l'espace public ». Alors ces trois étudiants du Conservatoire à rayonnement régional ont travaillé avec leur professeur pour livrer cette performance qu'ils vont réitérer chaque samedi à la même heure.

DÉAMBULER ET S'INTERROGER

L'objectif, selon le codirecteur François Hiffler, c'est de « susciter un questionnement ». Il faut qu'en passant devant une œuvre de la rue, le passant se demande si oui ou non elle appartient à l'exposition. Cela peut être aussi discret qu'un vers extrait d'un poème sur la santé datant du XIII^e siècle et écrit sur un muret. C'est le cas de l'œuvre d'Ondine Cloez « De l'ortie ». Ce peut être aussi subtil qu'un panneau d'annonceurs détourné transformant une publicité pour la marque Evian en publicité pour « Naïve ». C'est le pari de l'anacycle (un mot qui, lu dans le sens contraire, change de signification) que fait l'artiste Nelly Maurel avec son aquarelle dissimulée dans le quartier. Ce peut enfin être aussi surprenant qu'une signalétique routière détournée. Ainsi, Antoinette Ohannessian a réalisé des œuvres de street art prenant la forme de places de stationnement avec l'inscription « livraison ». Son « canular sérieux » permet selon elle de « réfléchir autrement les espaces dans le monde qui leur est dédié ». C'est d'ailleurs tout le propos de l'exposition qui nous invite à redécouvrir l'art dans notre ville en y allant par quatre chemins.

Tom Malki



Emploi et insertion : le coup de pouce de l'ASEA

» Atelier de français avec la directrice de l'ASEA, Christine Lebreton.



Apprendre le français ou le code de la route, réaliser des démarches en ligne, rédiger un CV... Depuis 1997, l'**Association solidarité emploi d'Aubervilliers** (ASEA) favorise et accompagne l'insertion socioprofessionnelle des habitants d'Aubervilliers.

Pour endiguer la problématique de l'accès à l'emploi à Aubervilliers, la Municipalité met en place de nombreuses actions, en soutenant notamment des associations qui œuvrent dans ce sens.

C'est le cas de l'Association solidarité emploi d'Aubervilliers (ASEA) qui intervient tant sur le plan social que sur le plan professionnel : « Les personnes qui font appel à l'association sont majoritairement éloignées de l'emploi car elles ont d'autres problèmes à résoudre avant d'y accéder. Des problèmes qui sont souvent liés à la santé, à la maîtrise du français, des outils numériques et informatiques ou à la difficulté de se déplacer », explique Christine Lebreton, directrice de l'ASEA.

Pour mener à bien ses projets, l'ASEA bénéficie d'une subvention de la Ville de 8 900 € mais aussi de la collaboration des services municipaux.

UN RÉSEAU SOLIDAIRE

Pour mener à bien son action, l'association, créée en 1997, travaille en collaboration avec différents partenaires socio-économiques de la ville : « Nous avons mis en place un partenariat pérenne avec la Mission locale, le Projet de ville RSA, l'Association service social familial migrants (ASSFAM), le Greta, les services Hygiène et Santé de la Ville, le bureau des associations, les médiathèques... Afin de

se rapprocher du public cible, l'ASEA est aussi partenaire d'autres structures qui mettent des salles à disposition dans les différents quartiers de la ville : la Maison des Langues et des Cultures, la Fabrique de santé, la résidence SOLIHA et la BNP Paribas », détaille la directrice. La RATP organise, quant à elle, des ateliers au sein de ses locaux en vue de familiariser les participants à l'utilisation des moyens de transport : « C'est aussi une manière de valoriser certaines personnes qui n'ont jamais eu de diplôme et qui obtiennent un Certificat de mobilité à la fin des ateliers », justifie Christine Lebreton.

Les formatrices de l'association interviennent également au sein des deux Maisons pour Tous de la ville, Henri-Roser et Berty-Albrecht.

LES FORMATRICES SONT AUSSI DES RELAIS CULTURELS

L'ASEA travaille aussi avec des partenaires associatifs locaux du milieu culturel comme Les Souffleurs commandos poétiques, les Poussières, entre autres. Ici, le but est de faire découvrir aux habitants des lieux où ils peuvent faire de nouvelles rencontres, participer à des activités qui leur permettront de pratiquer le français tout en mettant en valeur leurs diverses compétences. L'association favorise l'insertion sociale grâce à des séances de cinéma

organisées en partenariat avec le cinéma Le Studio d'Aubervilliers. « Nous proposons aussi des visites de musées et des sorties théâtre, se réjouit Christine Lebreton. Depuis plus de quinze ans, les structures de la mission Vivre ensemble initiée par le ministère de la Culture, qui regroupent des musées nationaux, l'Opéra Comique et la Comédie française, convient l'ASEA à des formations. L'objectif est d'adapter la visite à la demande des participants : présentation des métiers, vocabulaire adapté à des publics n'ayant ni le bagage culturel, ni les mots pour comprendre et s'intéresser à une visite ».

L'ASEA ACTUALISE RÉGULIÈREMENT SES MÉTHODES DE TRAVAIL

Depuis la crise sanitaire, les usagers se sont rendu compte de l'importance des outils numériques, notamment pour réaliser des démarches administratives. « À cet effet, nous avons développé nos actions sur l'apprentissage. La mise en place du pass numérique [Les Nouvelles d'Auber n°50] par la Municipalité, via la Métropole du Grand Paris, permet de toucher des personnes en difficulté avec l'outil informatique, de les accompagner dans l'acquisition de compétences de base pour accéder au numérique (traitement de texte, envoi de courriel...). Nous avons également mis en place des ateliers, du lundi au vendredi, dans plusieurs quartiers de la ville. En parallèle, nous formons aussi les personnes à l'utilisation de la visioconférence pour se former à distance », conclut la directrice.

Quentin Yao Hoquante

» Association solidarité emploi d'Aubervilliers (ASEA)
79, rue Hémet
Ouvert du lundi au vendredi, de 9 heures à 17 heures
Tél. : 01.43.52.11.14
Mail : 2014asea@gmail.com

CABARET DE L'EXIL ZINGARO
CONCEPTION BARTABAS

À PARTIR DU
19 OCTOBRE
Fort d'Aubervilliers

Place aux vieux !

Soutenu par
MINISTÈRE DE LA CULTURE
Région Île-de-France
seine saint denis
AUBERVILLIERS

RÉSERVATIONS : 01 48 39 54 17 / ZINGARO.FR / FNACSPECTACLES.COM

fnac le Monde télérama inter

Des tarifs préférentiels à 21 euros, en catégorie 2*, sont proposés aux Aubervillariens sous condition de réserver leur place directement auprès de la billetterie au 01.48.39.54.17. En raison du succès du Cabaret de l'exil, les représentations sont prolongées jusqu'au 27 mars 2022.

*Deux derniers rangs du gradin



FÊTE DU BEAU-JOLAIS

18 NOV 21

Avec les commerçants de la Rue Lecuyer
Toutes les animations sont gratuites
Pass sanitaire obligatoire

Concerts
Rocher/Sun 12h - 14h30
Le petit Bal de Pêche 20h - 23h

Animations
Maquillage artistique 19h - 21h00
Atelier montage de banque 17h - 20h30

MAISON DU COMMERCE et de l'ARTISANAT

DES DIMANCHES QUI DANSENT

Dimanche 21 novembre, de 15 h à 18 h

Bal en partenariat avec Une Oasis dans la ville, Auberdanse, La clef des arts, et l'Accordéon club.

Participation à partir de 1 €

Salle Solomon
2 rue Edgar-Quinet
93300 Aubervilliers
Renseignements : 06.82.93.81.33



BIBLIOTHÈQUE VIVANTE

Vous vivez ou avez vécu des discriminations et avez envie de partager votre histoire ? Devenez un « livre humain » à l'occasion de la Bibliothèque vivante. Le principe est le même que celui d'une médiathèque traditionnelle où des lecteurs viennent « emprunter » un livre vivant pour une rencontre. Des livres auxquels les lecteurs pourront poser leurs questions, permettant de de mieux comprendre l'autre.

• Deux ateliers de préparation : **mardis 16 et 23 novembre, de 10 h à 12 h 15**

mercredis 10 et 17 novembre, de 18 h à 20 h 15

Maison pour Tous Roser
38 rue G. Lamy. Tél. : 01.41.61.07.07

• Représentation : **mercredi 24 novembre après-midi**
Médiathèque A. Breton, 1 rue Bordier.



Appel à participation

LA COMPAGNIE SAPIENS BRUSHING ET LA MAISON POUR TOUS ROSER VOUS PROPOSENT DE PARTICIPER À LA PROCHAINE

BIBLIOTHEQUE VIVANTE

Avez-vous des expériences précieuses dont d'autres pourraient tirer un apprentissage ? Êtes-vous motivé.e pour aider à lutter contre les préjugés à travers le dialogue ? Si vous souhaitez devenir un "livre vivant" et prendre part à cette aventure qui se tiendra en novembre, merci de prendre contact avant le 03/11.

CONTACT / INFORMATIONS :

MAIL: CIE.SAPIENSBRUSHING@GMAIL.COM / TEL : 01 41 61 07 07



DON DU SANG

▼ **Vendredi 3 décembre, de 14 h à 19 h**

La Ville d'Aubervilliers et l'EFS organisent une collecte de sang au centre nautique Marlène Peratou.

Collecte sur RDV :
mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr

Centre nautique
1 rue Edouard-Poisson
93300 Aubervilliers
Renseignements
Dondesang.efs.sante.fr

APPEL À TÉMOIGNAGES

L'Etude1000 du Programme 13 – Novembre s'intéresse à la mémoire des attentats du 13 novembre 2015. L'objectif est de comprendre et analyser l'articulation entre mémoire collective et individuelle. Engagée dès 2016, elle consiste en un recueil de témoignages filmés, de personnes exposées ou non aux attentats. Ces personnes sont invitées à revenir témoigner à plusieurs reprises, jusqu'en 2026.

• **Vous avez déjà témoigné** en 2016 et/ou 2018 ? Vous serez recontacté par nos équipes

1-11
Programme de recherche transdisciplinaire

APPEL À TÉMOIGNAGES
ETUDIER LA MÉMOIRE DES ATTENTATS DU 13 NOVEMBRE 2015

Vous voulez participer ?
CONTACTEZ-NOUS :
06 18 07 13 77
participation@memoire13novembre.fr

• **Vous souhaitez rejoindre notre programme de recherche ?** Victime, témoin, résident ou usager des lieux touchés, habitant de Paris et de sa banlieue, que votre souvenir soit précis ou non, votre témoignage nous intéresse. Il sera un outil précieux pour les chercheurs de toutes disciplines.

À votre service

NUMÉROS UTILES

URGENCES

Urgences : 112
Pompiers : 18
Police-secours : 17
Samu : 15
Samu social : 115
Centre antipoison : 01 40 05 48 48

SANTÉ

Urgences médicales nuit, week-ends, jours fériés : 01 48 32 15 15
SOS Médecin : 01 47 07 77 77 ou le 3624 (0,118 € la minute, 24h/24)
Urgences hôpital La Roseraie : 01 48 39 42 62
Centre municipal de santé Docteur-Pesqué : 01 48 11 21 90
SOS dentaire : 01 43 37 51 00
Pharmacies de garde : liste mise à jour régulièrement sur www.monpharmacien.idf.fr

PROPRETÉ

ALLÔ AGGLO : 0 800 074 904 (numéro gratuit depuis un fixe et mobile) Service de Plaine Commune pour toutes vos demandes d'information, vos démarches et vos signalements en matière de propreté et d'espace public.
Du lundi au vendredi : 8h30-12h et 13h-17h15
Le samedi : 8h30-12h30
DÉCHÈTERIE : 0 800 074 904

SERVICES MUNICIPAUX

Mairie d'Aubervilliers
Tél. : 01 48 39 52 00
Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h
Le samedi de 8h30 à 12h
Police municipale et stationnement : 01 48 39 51 44

«ALLÔ MADAME LE MAIRE»

Votre Maire Karine Franclet répond à vos questions. Tous les jeudis de 18 h à 20 h au numéro suivant : 01 71 89 61 80

AUTRES

Enfance maltraitée : 119
Jeunes violence écoute : 0 800 202 223
Ligne Inceste : 0805 802 804, du lundi au vendredi, de 10 h à 19 h
Non au harcèlement
Élèves, parents, professionnels, appelez le 3020
Violences conjugales : 3919
Solidarité vieillesse : 0 810 600 209
Urgences vétérinaires : 0 892 68 99 33

Journée de sensibilisation au diabète
Mardi 16 novembre 2021

Le Centre municipal de santé du Dr Pesqué organise une journée de sensibilisation au diabète, de 9 h à 15 h, mardi 16 novembre près du métro Fort d'Aubervilliers avec la présence d'infirmières, de diététiciennes et de l'association Génération Diabète 93. Participation gratuite et ouverte à tous.

29 NOV • 4 DÉC SALON !

SALON DU LIVRE ET DE LA PRESSE JEUNESSE

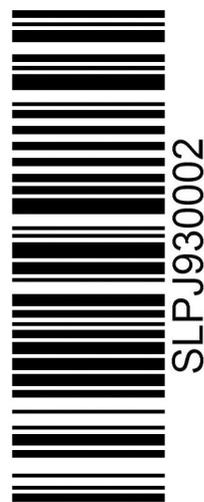
#INSEINSAINTDENIS
MONTREUIL
SLPJPLUS.FR



Le Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis a le plaisir de vous offrir cette entrée gratuite*.

*Valable pour 1 visite/1 personne (toute sortie est définitive) • cette invitation est à découper et à présenter aux entrées situées rue Étienne Marcel : portes A et B, sans passer par les caisses. Espace Paris-Est-Montreuil - 128, rue de Paris à Montreuil • Métro ligne 9 arrêt Robespierre (sortie 2, rue Barbès) • Bus 102 Place Gambetta-Gare de Rosny/arrêt Sorins.

Du mercredi 29 novembre au vendredi 1^{er} décembre : entrée gratuite pour tous.
Du samedi 2 au lundi 4 décembre : accès payant sauf pour les - de 18 ans, les demandeurs d'emploi et bénéficiaires du RSA, les handicapés et leur accompagnateur (titre d'accès obligatoire: sljplus.fr).
Ne peut être vendue / ne pas jeter sur la voie publique



seine-saint-denis
LE DÉPARTEMENT
www.seine-saint-denis.fr

COURIR CONTRE LE HARCÈLEMENT DE RUE

UNE COURSE POUR L'ÉGALITÉ PAR LE SPORT
UN PARCOURS ADAPTÉ ET ENCADRÉ, ACCESSIBLE À TOUTES

RENDEZ-VOUS JEUDI 2 DÉCEMBRE À 19 HEURES PLACE DE L'HÔTEL DE VILLE

La Commune Pièce d'actualité 16

17-28 nov. 2021

Güven

écrit et mis en scène par Jérôme Bel, Maxime Kurvers, Marie-José Malis et Marion Siefert avec Güven Tugla

Aubervilliers

GROUPE de la Majorité « Changeons Aubervilliers » avec Karine Franclet

Liste d'intérêt communal, au service des citoyens

**Une équipe de valeurs**

Depuis près d'un an et demi, notre équipe municipale n'a jamais dévié. Elle est restée fidèle aux principes qui l'ont constituée : une équipe municipale plurielle, représentative des sensibilités de la droite, du centre, de la gauche avec une place importante accordée aux représentants de la société civile. Dans le respect de la diversité des opinions et des personnes, attachée aux valeurs Républicaines.

Les événements récents l'ont prouvé. Les extrêmes, notamment l'extrême droite, n'a pas, et n'a jamais eu, sa place au sein de notre collectif. Jamais des idées extrêmes n'ont été abordées en réunion, jamais elles n'ont été discutées, jamais elles n'ont été envisagées. Elles ne le seront JAMAIS !

Notre collectif est un lieu d'échanges et de débats. L'adjointe à la Culture a pris ses responsabilités dans la mesure où certains engagements passés et une tribune signée récemment comme « maire-adjointe » étaient incompatibles avec les valeurs que nous portons. Le message a été clair. Notre liste a une ligne claire : mixité réelle, égalité des chances par l'éducation pour nos jeunes, qualité de vie, sécurité pour toutes et tous et émancipation.

Mais, au nom de ces mêmes valeurs, nous nous indignons lorsque certains dans l'opposition, qui se parent de vertu au nom de valeurs, attaquent, humilient sur les réseaux sociaux cette personne qui a décidé de démissionner. L'indignation et les principes sont toujours à géométrie variable. Depuis de (très) nombreuses années, nous le savons trop bien à Aubervilliers.

LA MAJORITÉ MUNICIPALE**GROUPE L'Alternative Citoyenne !****Aubervilliers doit rester la ville de toutes les solidarités**

Dans la torpeur de l'été, c'est une bien triste histoire qui s'est écrite au préjudice des Albertivillariens(ne)s.

Ce fut d'abord au café culturel de l'association Collective de faire les frais de la décision brutale de la nouvelle municipalité de lui retirer ses locaux. Les instants de convivialité et d'échanges ont depuis laissé la place à un rideau baissé. Six salariés sont désormais privés d'un emploi qui contribuait pourtant à l'animation du centre-ville.

Puis de nombreuses associations n'ayant pas démérité lors de la crise sanitaire ont appris qu'elles ne pourraient participer à la Fête des associations pour des motifs aussi obscurs que discutables.

Récemment, un nouveau (mauvais) coup a été porté à l'économie sociale et solidaire avec la décision de retirer à la Régie de quartier de la Maladrerie la mission d'entretien des parties communes qui offrait à 14 femmes des perspectives d'insertion par l'emploi. Visiblement dans l'embarras, les responsables de cette décision tentent de se justifier en mettant en avant un prétendu gain économique. C'est oublier un peu vite que les emplois d'insertion sont le plus souvent subventionnés et que le chômage coûte plus à la collectivité que le maintien de l'emploi.

Pas à pas, c'est donc une société du chacun pour soi qui se met en place dans notre ville, sans considération pour celles et ceux qui s'engagent depuis de nombreuses années, sans aucune empathie pour les plus précaires, dont la perte de l'emploi engendre souvent des conséquences dramatiques.

Fidèles à leur engagement, les élu(e)s de l'Alternative Citoyenne ! continueront de porter la voix de celles et ceux qui ont toutes les difficultés à se faire entendre.

**PIERRE-YVES NAULEAU
CONSEILLER MUNICIPAL****GROUPE Aubervilliers En Commun****Good bye Aubervilliers**

C'est l'histoire de Suzette, Albertivillarienne qui tombe dans le coma en 2011 et qui se réveille en 2021.

Ses enfants, pour ne pas la choquer, décident de tout faire pour l'empêcher de voir ce qu'est devenue sa ville qu'elle aime tant.

Le problème est qu'ils ont trop de choses à lui cacher.

Au Landy, un jeune meurt sous les balles d'armes de guerre. Encore une maman qui pleure et avec elle tous les Albertivillariens qui se sentent abandonnés et désemparés face à cette spirale de violence.

A la Villette, on déplace des crackers de la capitale et on se défend en faisant une parade ridicule devant Matignon.

A la Maladrerie, on met fin à l'emploi de 14 femmes en prétextant que l'insertion sociale coûte cher.

A Gabriel Péri, les habitants attendent une réhabilitation qu'on leur avait actée et qu'ils ne verront sûrement jamais.

Le personnel communal se verra supprimer jusqu'à huit jours de congés et d'autres acquis sociaux.

A la Mairie d'Aubervilliers, l'élu(e) à la Culture est membre du parti de la haine, le RN. Une insulte à l'histoire de notre ville.

Vous vous demandez : « Mais alors ils ont fait quoi ? ». Eh bien, l'avenir nous le dira, mais dites à Suzette qu'en rien nous disons au revoir à notre Aubervilliers.

Notre parti c'est Aubervilliers, même dans les pires moments.

Nous adressons nos sincères condoléances à la famille de Rani.

**YONEL COHEN-HADRIA
CONSEILLER MUNICIPAL****AUBERVILLIERS
EN COMMUN****GROUPE des élus communistes, écologistes et citoyens****Rénovation urbaine : où en sommes-nous ?**

Aubervilliers est à la traîne du projet ANRU. Et pour cause, la majorité actuelle, dans son obsession de détruire du logement social a décidé de tout revoir dans une logique comptable.

Aussi, le projet prévoit de vendre « tous azimuts » du logement social et de démanteler l'OPH d'Aubervilliers. Une partie, notamment à la Maladrerie, sera vendue à un autre bailleur (lequel ?), une partie à un promoteur, une partie à la découpe.

Alors que le projet précédent reposait sur ce principe : pour chaque logement ancien détruit, un logement neuf construit au fort d'Aubervilliers ou rue du Chemin Vert, le projet de Mme Franclet augmente le nombre de logements détruits sans de reconstruction de logement. Ce sera le cas notamment du 23 rue de l'Union.

Où vont donc être logés tous ces habitants ? Vont-ils être éloignés d'Aubervilliers. Alors qu'il y a 8 000 demandeurs de logements, que les jeunes adultes n'arrivent pas à se loger dans leur propre ville, que beaucoup vivent dans des conditions extrêmes dans des logements insalubres, est-il pertinent de rajouter de la crise à la crise et de l'attente à l'attente ?

Ce sont les malades du crack, les dealers et les proxénètes qu'il faut faire partir d'Aubervilliers, pas les habitants qui aimeraient enfin profiter de leur proximité avec Paris.

**ANTHONY DAGUET
CONSEILLER MUNICIPAL****GROUPE socialiste, écologiste et citoyen****Engagement au service de la collectivité : de l'importance d'être constant**

Depuis de nombreuses années, nous sommes engagés au service du bien commun sur la base de projets, d'idées, de valeurs de démocratie, de justice, de fraternité, de culture, d'innovation économique, sociale, environnementale.

Pendant longtemps, nous avons cherché à les faire prospérer dans le cadre du Parti Socialiste. Les dérives qui caractérisent depuis plusieurs années cette organisation se traduisent à présent par la remise en cause en son sein même du principe du débat contradictoire et des processus de vote démocratique sur les projets et les personnalités les incarnant. Ces dérives ont produit la désertion de ses militants et électeurs, et sa marginalisation dans le débat public national. Cet abandon de ses valeurs fondamentales nous conduit, non sans douleur mais en toute logique et pleine cohérence avec nos principes, à prendre nos distances avec ce Parti.

Dans la constance, sans participer au triste spectacle des volte-face opportunistes de certains voyageant de sous-groupes en intergroupes au sein de l'opposition au conseil municipal, nous continuerons à prendre position au sein de celui-ci en fonction des intérêts des habitantes et habitants de notre ville, dans la fidélité à nos valeurs et au projet de « Réveiller Aubervilliers ».

**MARC GUERRIEN ET NADÈGE NIFÉUR
CONSEILLERS MUNICIPAUX****GROUPE Gauche Communiste****La maire et Plaine Commune font main basse sur la ville au profit des promoteurs**

Pleins pouvoirs financiers pour la maire, c'est fait depuis le conseil municipal du 30 septembre, qui autorisent celle-ci à engager seule des dépenses à hauteur de 45 millions d'euros, soit plus que le coût de la piscine. Pleins pouvoirs en termes d'urbanisme, c'est en cours, puisque Plaine Commune révise son plan local d'urbanisme pour le faire correspondre aux grands projets. La concertation avec les habitants pour cesser cette fuite en avant (qui fait la part belle à la densification et aux promoteurs), ce n'est pas pour aujourd'hui. On le voit aux réponses faites aux défenseurs des jardins ouvriers. Construire des projets concertés avec les habitants, pour le Fort, pour le centre-ville, pour l'habitat, y compris en recourant au référendum d'initiative municipale est pourtant l'urgence pour sortir Aubervilliers de l'impasse urbaine dans laquelle elle s'enfoncé. Lors du dernier Conseil, j'ai fait part de mon émotion quant à la disparition des bustes de Marianne et de Jean Jaurès. Pour ce dernier, assassiné par l'extrême droite, car opposé à la guerre, et porté au Panthéon, la maire censure, refusant sa réintroduction.

**JEAN-JACQUES KARMAN
CONSEILLER MUNICIPAL**

BABEL MINOTS,
VILLES DES MUSIQUES DU MONDE ET NOMAD' CAFÉ PRÉSENTENT

ÉDITION #1

BABEL MÔMES

FESTIVAL JEUNE PUBLIC & MUSIQUE



8 - 15 DÉCEMBRE
2021

AUBERVILLIERS

  Babel Mômes • 01 48 36 34 02



NOMAD' CAFÉ
SCÈNE DE MUSIQUES ENFANCE & JEUNESSE



LES NOUVELLES D'AUBER, le journal d'Aubervilliers – 2, rue de la Commune-de-Paris – 93300 Aubervilliers – Tél.: 01 48 39 52 00 – Web : www.aubervilliers.fr – Courriel : journal@mairie-aubervilliers.fr • **Directrice de la publication** : Karine Franclot • **Responsable des pôles de la Communication et de l'Information** : Christophe Maria • **Conception graphique et réalisation** : Ville d'Aubervilliers • **Rédaction** : Maya Kaci ; Tom Malki ; Michaël Sadoun ; Quentin Yao Hoquante • **Secrétariat de rédaction** : Marie-Christine Fleuriet • **Photographe** : Michaël Barriera sauf mentions contraires • Pour envoyer un courriel à la rédaction : journal@mairie-aubervilliers.fr • **Impression** : Riccobono imprimeurs • Ce numéro a été imprimé à 35000 exemplaires.

